



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le vendredi 5 novembre 2021 — Vol. 46 N° 5

Interpellation : Le mirage du gouvernement caquiste et son inaction
en matière de services de garde, un bilan négatif depuis 3 ans

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2021

Commission des relations avec les citoyens

Le vendredi 5 novembre 2021 — Vol. 46 N° 5

Table des matières

Exposé du sujet M. Marc Tanguay	1
Réponse du ministre M. Mathieu Lacombe	3
Argumentation	4
Conclusions M. Mathieu Lacombe M. Marc Tanguay	17 17 19

Autres intervenants

Mme Sylvie D'Amours, présidente

Mme Stéphanie Lachance

M. Vincent Caron

Mme Christine Labrie

M. François Tremblay

Mme Véronique Hivon

Le vendredi 5 novembre 2021 — Vol. 46 N° 5

**Interpellation : Le mirage du gouvernement caquiste et son inaction
en matière de services de garde, un bilan négatif depuis 3 ans**

(Dix heures)

La Présidente (Mme D'Amours) : À l'ordre, s'il vous plaît. Je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de LaFontaine au ministre de la Famille sur le sujet suivant : Le mirage du gouvernement caquiste et son inaction en matière de services de garde, un bilan négatif depuis trois ans.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Blais (Abitibi-Ouest) est remplacée par M. Caron (Portneuf); Mme Dansereau (Verchères) est remplacée par M. Tremblay (Dubuc); Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis) est remplacée par M. Tanguay (LaFontaine); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) est remplacée par Mme Hivon (Joliette).

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je comprends qu'il y a entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième série d'interventions, alors que le troisième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Nous allons débiter avec les déclarations d'ouverture. M. le député de LaFontaine, vous avez donc la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, pour vous saluer, merci de présider nos travaux ce matin. Je pense qu'il y a des choses que vous allez voir qui doivent être dites. Je tiens à vous assurer de ma collaboration pour qu'elles le soient dans le respect de notre règlement, avec le langage approprié. Mais, quand même, il y a des choses, en ce Parlement, qui doivent être dites, des réalités qui sont parfois difficiles à attendre, mais nous devons y faire écho, ici. Vous me permettrez de saluer également le ministre, les personnes, les collègues qui l'accompagnent, ce matin, et mes collègues des autres oppositions.

Nous avons, Mme la Présidente, une interpellation qui a pour titre, et je vais prendre le temps de le relire : Le mirage du gouvernement caquiste et son inaction en matière de service de garde, un bilan négatif depuis trois ans. J'aurai l'occasion, nous aurons l'occasion, ensemble, Mme la Présidente, avec les collègues et le ministre, de discuter du réseau des services de garde. Qui dit réseau des services de garde dit, évidemment, parle, au premier titre, des enfants, des tout-petits. Il y en a 51 000, à l'heure où on se parle, même plus de 51 000, si on veut être plus précis, qui sont sur la liste d'attente, qui n'ont pas de place, dont les parents ont dit, pour retourner au travail, pour favoriser leur développement, dépister tôt... ont dit : Trouvez une place, je veux une place en service de garde, mais qu'on leur a répondu : Il n'y en a pas, on met votre nom sur une liste d'attente. Et là, on connaît les délais : six mois, un an, deux ans. Plus de 51 000, ça, ces 51 000, c'est des milliers de familles, Mme la Présidente, qui sont en attente, désespérément, d'une place.

Encore une fois, pour des parents... on va parler des parents qui veulent retourner travailler, qui veulent se réaliser, oui, dans leur travail, mais qui veulent également, Mme la Présidente, qui veulent également, bien, payer l'hypothèque, payer le pain puis le beurre sur la table et faire en sorte de vivre une vie normale, une vie qu'au Québec en 2021 on trouve normale et nécessaire.

On va parler des tout-petits, on va parler des parents. On va également parler, Mme la Présidente, vous l'avez bien deviné, des éducatrices et des intervenantes. Les éducatrices et les intervenantes tiennent le réseau des services de garde à bout de bras. Sans elles, il n'y en aurait pas, de réseau de services de garde. Elles sont plus que la première ligne, elles sont ce que j'appelle, Mme la Présidente, la pré-première ligne. Parce que, durant la pandémie... on va prendre le contexte de la pandémie, mais au-delà de la pandémie, qui a commencé un jour puis qui va finir, évidemment, un jour, elles ont toujours tenu le réseau à bout de bras.

Les éducatrices et les intervenantes, Mme la Présidente, je dis qu'elles sont essentielles, elles sont de première ligne, elles sont de pré-première ligne, parce qu'on a entendu tellement de témoignages de parents, des femmes, des hommes, qui sont infirmières, qui sont psychologues, qui sont travailleuses sociales, qui sont médecins, qui sont préposées aux bénéficiaires, qui ont pu retourner au travail lorsqu'on était au plus fort de la lutte de la pandémie, grâce à nos héroïnes, qui ne sont pas reconnues à ce titre, nos héroïnes qui ont tenu le réseau des services de garde à bout de bras durant la pandémie. Alors, je veux prendre l'occasion aujourd'hui de les remercier, les féliciter.

Aujourd'hui, Mme la Présidente, au-delà de la pandémie, il y a une réalité. Elles sont, pour celles qui travaillent dans les CPE... elles sont en grève. Elles nous écoutent aujourd'hui, elles ont loué, et ça c'est une initiative de

la FIPEQ-CSQ, que je salue... elles ont loué des salles de cinéma pour que l'on puisse écouter en direct... pour qu'elles puissent écouter en direct, elles sont des centaines, l'interpellation, écouter les réponses du ministre, voir qu'est-ce qu'il va faire dans la moins dernière année de son mandat... — il reste moins d'une année dans son mandat — répondre à des questions fondamentales. Elles sont présentement, donc, à l'écoute, je les salue. Leur travail, on le dit, il est essentiel. Elles sont aujourd'hui en Estrie, Chaudière-Appalaches, Beauce, Québec, Abitibi-Témiscamingue et Montréal, des salles où elles nous écoutent, les éducatrices, les intervenantes et les parents également.

Alors, bravo pour ce que vous faites, votre combat, parce que c'est un combat, avec une entente qui est échue depuis plus d'un an et demi, avec des négociations qui hier n'ont pas permis au gouvernement de dire : Eh! On vous a compris. Puis, au-delà des beaux discours, de dire : Bien, il faut valoriser votre profession, oui, on va... oui, oui, oui, inquiétez-vous pas on va vous valoriser, c'est important, ce que vous faites, mais, quand c'est le temps de mettre l'argent sur la table, quand c'est le temps de comprendre le fonctionnement d'un service de garde, d'un CPE, par exemple, bien, là, le gouvernement n'a pas la même écoute, le gouvernement semble déconnecté, si vous me permettez l'expression, le gouvernement ne saisit pas la réalité, l'urgence, la nécessité, notamment, de dire que des éducatrices puis des travailleuses, des intervenantes, lorsqu'elles ont fait leur 35, 36 heures par semaine, là, sont épuisées, sont épuisées.

Pour un gouvernement, de dire : Bien, écoutez, on vous entend, on veut valoriser la profession, mais vous êtes épuisées après 35, 36 heures, on va vous demander de faire du 40 heures, pour celles qui le voudront, et vous aurez une prime de 50 \$, une prime qui, soit dit en passant, ne sera pas ajoutée à votre salaire, une prime pour laquelle vous n'aurez pas de retour au niveau de la retraite, au niveau des congés de maladie, au niveau des vacances. C'est une prime. Ça, quand on vous dit, et les pourcentages ont été lancés, que ça, ça fait partie de l'offre salariale sur la table... bien, non. Parce que celles et ceux, Mme la Présidente, les éducatrices, les intervenantes, quand, après 35, 36 heures, bien souvent quatre jours, elles sont épuisées, bien, ce n'est pas en disant : Bien, fais donc une autre journée, tu vas avoir 50 \$ de plus en prime, que l'on vient faire écho de leur réalité, de l'importance qu'elles ont dans le réseau.

J'aimerais que le ministre prenne l'occasion, parce qu'il répliquera immédiatement après moi, de leur parler directement, de leur répondre, de dire est-ce qu'il a compris cette réalité-là, est-ce qu'il a compris la réalité de l'organisation du travail, du réseau que vous tenez à bout de bras. Mme la Présidente, j'aimerais entendre le ministre, lorsqu'il aura l'occasion de parler dans quelques minutes.

Puis il va vous le dire, là : Vous êtes importants, on le sait, on le reconnaît. Ça fait un an et demi que les négociations traînent, Mme la Présidente. Puis, quand la présidente du Conseil du trésor, une femme que j'apprécie, dit, par contre, en période de questions : Ah! bien là, ils ont gaspillé du temps, ça a pris deux mois et demi, à un moment donné, pour avoir un retour, bien, je ne pense pas que ça participe de la solution, je ne pense pas qu'elle envoie le bon message.

Après un an et demi, il est temps de saisir cette réalité-là. Il est temps pour le ministre de la Famille de s'impliquer davantage dans le dossier, de parler à sa collègue du Conseil du trésor, qui... Écoutez, il y a neuf questions qui ont été posées, j'inclus les complémentaires, je pense que le ministre s'est levé à une ou trois questions, le reste, c'est la présidente du Conseil du trésor qui s'est levée. Le ministre, lui, normalement, en temps normal, connaîtrait son réseau et lui dirait : Non, non, non, c'est important.

Surtout qu'à Ottawa et Québec les deux gouvernements ont signé une entente, 6 milliards, 6 milliards d'entente. Puis je me rappelle, le premier ministre Trudeau, le ministre fédéral de la Famille, le premier ministre du Québec et le ministre de la Famille du Québec étaient là, bras dessus, bras dessous, en disant : 6 milliards va nous aider à compléter le réseau. Ce 6 milliards là doit être entièrement, Mme la Présidente, investi dans le réseau des services de garde. C'est en moyenne 1,2 milliard par année. On va dire : Ah! ce n'est pas ça, ce n'est pas ça, les chiffres. Je l'ai vue, l'entente, là, on l'a, la ventilation, ça commence à 660 millions puis ça finit à 1,7 milliard. J'arrondis, c'est 1,2 milliard par année. L'argent est là.

Et les éducatrices, au premier titre — vous n'avez pas de réseau, si vous n'avez pas d'éducatrice, vous n'avez pas de réseau, si vous n'avez pas d'intervenante — doivent pouvoir compter sur un gouvernement qui comprend cette réalité-là et qui va investir l'argent nécessaire. Il y a le salarial, il y a les conditions de travail, on vient d'en parler, au niveau des horaires.

• (10 h 10) •

Également, les autres corps d'emploi. Qu'en est-il des autres corps d'emploi? Parce qu'un réseau, un CPE par exemple, c'est aussi les préposés à la désinfection, c'est également les responsables en alimentation, les cuisiniers, cuisinières, ces gens qui, encore une fois, accueillent ce que l'on a de plus précieux en ce bas monde, Mme la Présidente, nos tout-petits, nos enfants.

Il faut réellement voir le réseau des services de garde comme s'inscrivant dans le grand cheminement de l'éducation. C'est pour ça que nous, Parti libéral du Québec, on a fait en sorte que... de déposer un projet de loi qui ferait en sorte que ce serait un droit au même titre qu'un droit à l'éducation. Jamais on ne se ferait dire, comme parent, pour un enfant qui irait en première année : Bien, on n'a pas de place à l'école, mettez votre nom sur la liste, on va vous rappeler lorsqu'il y aura une place, puis savez-vous, ah! ça peut prendre un an, deux ans, vous verrez. Non, jamais. Pourquoi on l'accepterait davantage pour nos tout-petits? On parle, au gouvernement, et à raison, d'agir tôt, dépister tôt, parce que les éducatrices font un travail fondamental de première ligne, oui, là pour aider les retards langagiers, notamment. Faire en sorte, donc, de soutenir le réseau.

Puis j'aurais l'occasion, dans les prochains échanges, M. le Président, de parler du développement du réseau, du développement des places, qui malheureusement, depuis plus de trois ans, n'a pas avancé, a reculé. Il y a moins 14 000 places dans le réseau à l'heure actuelle. Alors, on aura l'occasion, Mme la Présidente, d'échanger. Je vais maintenant vous permettre de céder la parole au ministre, qu'on écoute et qui, j'espère, va parler à nos éducatrices et nos intervenantes. Merci.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député de LaFontaine. Maintenant, je cède la parole à M. le ministre, également, pour une période de 10 minutes. Merci.

Réponse du ministre

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je vous salue, je salue l'ensemble, effectivement, des collègues qui sont présents, autant de l'autre côté que du côté gouvernemental. Ça me fait plaisir de vous voir ici. Puis je salue aussi la présence de ma garde rapprochée, Julie, qui est sous-ministre au ministère de la Famille, et Louis-Philippe qui est avec moi, mon conseiller politique.

Ça fait 25 ans, Mme la Présidente, que les parents attendent, au Québec, ça fait 25 ans. Ça va faire 25 ans l'année prochaine, et nous, on pense que ça fait assez longtemps. Ça fait 25 ans qu'en 1997, donc, le gouvernement du Parti québécois, à l'époque, le gouvernement de Lucien Bouchard, a lancé sa politique familiale, Les enfants au coeur de nos choix, une politique familiale qui établissait, donc, la naissance, notamment, parce que c'est surtout de ça dont on se rappelle, des centres de la petite enfance, les CPE, qui ont été brillamment mis sur pied par la ministre de l'Éducation, de la Famille, aussi, de l'époque, par la suite, Pauline Marois.

À cette époque-là, évidemment, c'est une avancée remarquable, et c'est toujours, aujourd'hui, 25 ans plus tard, un formidable outil de développement économique et de développement de nos enfants, nos services de garde éducatifs à l'enfance. Mais, un quart de siècle après la création de ce réseau-là, il y a toujours des enjeux, il n'est toujours pas complété. Il manque 37 000 places actuellement.

Les enfants qui vivent dans un contexte de précarité socio-économique, on ne répond pas prioritairement à leurs besoins et on se fait reprocher ça, comme État québécois, depuis maintenant bien des années, par la Vérificatrice générale du Québec, notamment. L'accès aux places subventionnées est inégal, aussi, parce que l'offre, évidemment, varie d'une place à l'autre au Québec. Donc, par exemple, si on est à Montréal, on a bien moins de chance d'avoir une place à 8,50 \$ que si, par exemple, on se trouve dans l'Est du Québec.

Le réseau, donc, qu'on a aujourd'hui, il est devant d'importants défis, des défis qui sont primordiaux, qu'on doit relever. C'est long, actuellement, créer des places, parce que le processus, il est peu flexible, même si on l'a amélioré et on l'a allégé. L'offre de services de garde en milieu familial reconnu, elle diminue depuis 2014. Il y a une pénurie de main-d'oeuvre aussi, évidemment, qui affecte tous les pays ou à peu près... beaucoup de pays, je vais dire, et évidemment ici, au Québec, qui affecte de nombreux secteurs, pour ne pas dire presque l'ensemble des secteurs qui sont importants. Et les parents, je le disais aussi, récemment, n'ont plus vraiment confiance en le processus d'admission, qui comprend notamment l'inscription au guichet unique.

On a posé plusieurs gestes depuis 2018. On a aboli, par exemple, la contribution additionnelle. Parfois, on s'en rappelle peut-être un peu moins, mais c'est un geste fort qu'on a posé d'abolir cette taxe famille qui avait été imposée par le gouvernement libéral en 2014. On se rappelle qu'il avait renié sa promesse. On a aboli cette taxe famille, on est revenus au tarif de 8,50 \$. On a accéléré aussi le développement des places. On a réduit, par exemple, dès qu'on est arrivés, le montant que les CPE devaient verser en mise de fonds. Parce que ces projets-là ne s'étaient pas réalisés, depuis 2011, depuis 2013, parce qu'on leur avait imposé, dans le passé, des mises de fonds trop élevées. On a réglé ça. On a allégé le processus de création des CPE en passant de 17 étapes à neuf étapes. Ça n'avait jamais été fait dans le passé. Ça faisait 25 ans. Nous, de notre côté, on a décidé de le faire. On a lancé aussi un parcours de travail-études en petite enfance, où les jeunes ou les moins jeunes peuvent étudier et travailler en même temps, étudier en étant rémunérés.

Mais, je le disais en février dernier, malgré tout, malgré tout ce qu'on a fait, il y a encore des gestes majeurs qui doivent être posés, parce qu'on doit aller plus loin. Et ces gestes-là nécessitent, notamment, le dépôt d'un projet de loi, ce que j'ai fait, le projet de loi n° 1, qu'on a déposé au début de cette session-ci. Ultimement, ce qu'on souhaite, c'est de pouvoir répondre aux besoins de toutes les familles et que tous les enfants, au Québec, puissent enfin, enfin, une fois pour toutes, avoir une place.

Donc, qu'est-ce qu'on a fait, concrètement, dans le cadre du Grand chantier pour les familles, donc, que j'ai présenté, qui venait, je vous le disais, avec un projet de loi pour réaliser au moins 18 des 45 objectifs qui sont là-dedans? Bien, on a fait des consultations, des consultations des groupes, des consultations des parents, des consultations, évidemment, de la population en général, et il y a plusieurs constats qui en sont ressortis, dont on s'est inspirés pour lancer notre grand chantier.

Les objectifs qu'on poursuit là-dedans, bien : créer suffisamment de places pour répondre aux besoins des familles, c'est une évidence; contribuer à une plus grande équité financière, aussi, je le disais, entre les familles; accroître l'efficacité du réseau, parce qu'on doit le faire, si on veut être capables de mieux le développer; consolider la garde en milieu familial; assurer la présence d'une main-d'oeuvre qualifiée en nombre suffisant, donc on parle ici, bien sûr, de nos éducatrices, qui font un travail primordial; puis finalement remettre l'égalité des chances au coeur de notre action dans notre réseau, une égalité des chances qu'on a parfois tassée, je dirais, au cours, là, des 20 dernières années, progressivement, si bien que, je le disais, dans certains quartiers les plus pauvres de Montréal, les enfants défavorisés n'ont même accès aux services, alors que les enfants de familles beaucoup plus riches y ont accès, eux.

Donc, je vais commencer par l'objectif d'avoir davantage d'éducatrices dans notre réseau, parce que je sais que les éducatrices sont à l'écoute et je veux les saluer, parce que je sais qu'elles font un travail qui est évidemment important. Tout le monde dit ça, c'est une évidence, mais je pense qu'il faut continuer de le dire, parce qu'il faut

valoriser cette profession-là. Et ce n'est pas tout le monde, même encore en 2021, qui comprend ce que fait une éducatrice à l'enfance. Il y a encore beaucoup de personnes, malheureusement, au Québec, qui croient que ce sont des gardiennes, que leur travail, c'est de passer le temps avec les enfants, de faire des bricolages, de s'assurer que les enfants ne parlent pas trop fort, alors qu'évidemment on est bien loin de ça. Au Québec, on a la chance d'avoir des services de garde éducatifs à l'enfance, et ça, c'est quelque chose qu'on doit souligner. Et, si on est capables d'y arriver, c'est parce qu'on a une main-d'oeuvre qui est qualifiée, on a des éducatrices qui ont une formation collégiale. Mais on en manque, on en manque cruellement, comme dans beaucoup d'autres secteurs d'activité au Québec.

Mais, dans ce secteur précis, la petite enfance, l'enjeu, c'est qu'elles ne sont pas assez rémunérées, Mme la Présidente. J'ai envie de vous dire : Ça fait des années que ce problème-là, il est connu, ça fait des années, ça fait des années qu'il y a des demandes dans ce sens-là. La députée de Joliette nous rappelle parfois, avec raison, qu'au début des années 2000, sous le gouvernement de Bernard Landry, si ma mémoire est bonne, il y a eu un rattrapage qui a été fait. Ça fait 20 ans, ça fait deux décennies. C'était 10 ans avant que la députée de Joliette fasse... ou à peu près 10 ans avant que la députée de Joliette fasse de la politique. Il y a du travail qui aurait dû être fait, dans les 20 dernières années, et ce rattrapage-là, il n'a jamais été fait. Moi, en tout cas, je ne me rappelle pas d'un ministre de la Famille qui s'est levé au salon bleu de l'Assemblée nationale ou qui le fait encore aujourd'hui, qui vous dit : Ces femmes-là ne gagnent pas assez. La rémunération qu'elles ont, elle n'est pas à la hauteur de leurs compétences, et c'est la raison pour laquelle, comme on l'a fait avec les enseignantes et avec les préposés aux bénéficiaires, on va bonifier de façon importante de leur salaire.

Je n'entrerai pas dans les chiffres parce qu'évidemment il y a une négociation qui est en cours. Mais, force est de constater que l'objectif que je m'étais donné, au début du mandat, d'améliorer leurs conditions de travail, bien, on est en train de le réaliser. Les sommes dont on avait besoin, on est allés les chercher pour qu'on puisse avoir un mandat de négociation, avec les éducatrices, qui nous permette de faire ce rattrapage salarial là. Donc, je vous le dis, elles ne sont pas assez payées, je trouve que ça n'a aucun bon sens, elles doivent gagner plus. Elles s'occupent de ce qu'on a de plus précieux au monde, nos enfants. Je pense notamment à l'éducatrice de mon fils, qui fait un travail exceptionnel, et, à chaque fois que je la vois, je me dis : Cette personne-là ne gagne pas assez. Donc, on va régler ce problème-là.

Et moi, je suis positif. Je comprends que les oppositions sont moins positives, mais je les invite à regarder ce qu'on a fait avec la garde en milieu familial. Quand on a conclu l'entente, le syndicat et le gouvernement, on est sortis en conférence de presse, tout le monde était bien heureux de souligner à quel point on avait fait un travail remarquable et un travail important pour augmenter leurs conditions de travail. Donc, je pense qu'on est capables de faire la même chose avec les éducatrices qui travaillent dans nos installations.

• (10 h 20) •

Maintenant, ça prend aussi des parcours de travail-études, notamment. Augmenter le salaire, c'est une chose, mais on doit aussi faciliter l'arrivée des éducatrices sur le marché du travail, notamment avec des formations qui vont leur permettre d'être rémunérées pendant qu'elles étudient au cégep pour décrocher leurs diplômes. Il y a déjà des annonces qui ont eu lieu, il y en aura d'autres après la mise à jour économique, mais on est vraiment au travail.

Autre objectif, évidemment, qui est un objectif central, bien : créer suffisamment de places pour répondre aux besoins des familles. Il nous en manque 37 000 aujourd'hui pour être capable de répondre à ça. C'est clair que, sur le guichet unique, je comprends le calcul, qui est assez simple, on nous dit : Bien, M. le ministre, vous avez 51 000 enfants qui sont inscrits au guichet unique, pourtant vous ne promettez que 37 000 places. C'est le nombre de places que ça nous prend demain matin pour être capable de combler les besoins. D'ailleurs, vous n'avez pas entendu de groupes qui sont des experts de notre réseau venir remettre ça en question, parce que c'est le bon chiffre. Donc, on lance un appel de projets en continu, c'est la première fois qu'on fait ça, c'était une demande aussi du réseau, où on sera en mesure de développer ces places-là rapidement pour, enfin, les offrir aux familles.

Et ce que je propose aussi, dans le projet de loi que j'ai déposé, c'est un article où on oblige le gouvernement, dès lors qu'il y a un besoin qui est démontré sur un territoire... on oblige le gouvernement à développer ces places-là. Ça ne s'est pas vu depuis 25 ans, dans le réseau. On pense qu'on est rendus là. On veut concrétiser véritablement le droit des enfants du Québec à avoir une place, parce que, pour nous, l'éducation, la petite enfance, ça ne coûte pas trop cher, et on veut que jamais ce ne soit le cas pour un autre gouvernement.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. M. le député de LaFontaine, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

Argumentation

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je ne le sais pas comment réagissent les éducatrices et intervenantes qui nous écoutent dans les différentes salles de cinéma, les parents à la maison, également, éducatrices, intervenantes à la maison, également. Je sais qu'elles sont plusieurs centaines, pour ne pas dire milliers, qui sont à l'écoute. Je ne le sais pas, comment vous recevez les commentaires du ministre.

De dire, et je le cite : Vous faites un travail important, vous faites un travail important... Et il a dit : Il faut continuer de le dire. Aimerez-vous ça qu'on arrête de le dire, puis qu'on le fasse, puis qu'on le démontre, puis qu'on fasse en sorte que les horaires de travail, les différents corps de métier, le salarial, que tout ça, ça soit pris en compte? Auriez-vous aimé ça ne pas passer un an et demi sans entente? Auriez-vous aimé ça qu'hier ça se règle? Auriez-vous aimé ça... Aimerez-vous ça que la prochaine rencontre, qui est prévue le 18 novembre prochain, elle soit plus tôt? Êtes-vous disponibles? Je pense que vous êtes disponibles, vos représentantes syndicales sont disponibles, elles sont prêtes à négocier.

Hier, en conférence de presse, Mme Longchamps, de la CSN, a dit, à une question : Vous attendez-vous à un exode massif? Sa réponse : «Malheureusement, c'est ce qu'elles nous disent — elle parle des éducatrices, des intervenantes. Puis on a fait un sondage, un petit sondage maison, j'en conviens, mais plus de la moitié d'entre elles nous préviennent que, d'ici deux ans, si les choses ne changent pas, elles quitteront la profession.» CSN.

FIPEQ-CSQ. Rappelez-vous, avant la pandémie, rappelez-vous d'un sondage qui avait été fait auprès des éducatrices, notamment en milieu familial, où là aussi la moitié, 47 %, dans un sondage... c'était le 7 février 2020, ça, c'était un mois, cinq semaines avant la pandémie, déjà là, au-delà de la pandémie, elles le disaient : Les responsables RSE membres de la FIPEQ-CSQ envisagent de fermer leurs services éducatifs d'ici trois ans.

Tantôt, le ministre a dit : Oui, bien, le milieu familial, ça, c'est réglé, ça, le milieu familial, ça, c'est réglé, il n'y a pas de problème. Deux choses, Mme la Présidente. On se rappelle tous, et les RSE se rappellent tous de la... pas seulement la promesse, du geste qui avait été posé puis qui avait été salué, à l'époque, par le gouvernement de la CAQ, qui était de leur verser 3 000 \$ pour 2021-2022, pour celles qui conservaient au moins six places. Et ça, c'était tout au long de l'année et c'était pour deux ans, le 3 000 \$. Bien là, le gouvernement a retiré cet argent-là en disant : «Cette mesure laisse place à une bonification de revenus.» Ça, ça avait été donné, ça avait été mis sur la table puis ça a été retiré. Je le sais que cette décision de retirer ce qui avait été mis sur la table a été mal accueillie, Mme la Présidente.

Là, le ministre me dit : Oui, mais, de toute façon, les milieux familiaux, ça, c'est réglé, les milieux familiaux, ça, c'est réglé, il n'y a pas de problème à avoir là-dessus. On aura l'occasion de regarder le développement du réseau, Mme la Présidente. Puis on ne devrait pas parler... on va arrêter de parler de développement du réseau, là, on va parler du sous-développement, si vous le voulez bien, du réseau.

Milieu familial : j'aurai l'occasion d'y revenir aujourd'hui, ce n'est plus 8 000 places, comme quand le ministre est arrivé, en février 2019. Il disait : Il y a 8 000 places, en milieu familial, qui ne sont pas occupées. Aujourd'hui, c'est plus de 25 000 places qui ne sont pas occupées, dû à quoi? Bien, des RSE, des responsables, des éducatrices en milieu familial ont quitté massivement le réseau. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, des 3 000 places subventionnées qui ont été créées par la CAQ dans les trois dernières années, bien, il faut déduire de ça les moins 17 000 places qui ont fermé, 17 000 places qui ont fermé, ce qui fait un bilan négatif de moins 14 000 places.

Le ministre dit : Les éducatrices, on les aime donc. En passant, oui, valoriser, mais il faudrait peut-être reconnaître. Ça, c'est un mot qu'on entend beaucoup sur le terrain : Est-ce qu'on peut être reconnues, reconnues pour ce qu'on fait, mais reconnues pas juste dans les belles paroles, mais dans les gestes? Il dit : Vous faites un travail exceptionnel. Bien, elles ont été mortifiées, déçues, éberluées de voir que, durant la COVID, elles n'ont pas eu, pour leur travail exceptionnel, une prime, eux, qui étaient travailleuses essentielles, qu'elles le sont toujours. Elles l'étaient hier, elles le sont aujourd'hui puis elles vont l'être demain, les éducatrices et les intervenantes.

Donc, c'est important, Mme la Présidente, aujourd'hui... Puis j'entends le ministre qui dit : On va y voir, on va y voir, on va y voir. Malheureusement, sur le terrain, dans les négociations, c'est un point d'achoppement. Elles ont l'impression, et c'est plus qu'une impression, c'est la réalité avec laquelle elles doivent faire face, qu'il y a un mur. C'est ce que j'ai entendu ce matin : On a un mur devant nous. Alors, la présidente du Conseil du trésor, qui pilote les négociations, il faudrait faire en sorte qu'elle ait une personne qui plaide la cause des éducatrices, des intervenantes et fasse en sorte de plaider l'importance d'écouter leurs revendications et d'y donner suite, le ministre de la Famille.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Je suis tellement découragé, quand j'entends le député de LaFontaine, là, je vous jure, je dois faire attention à ce que je dis. Parce que, je vous le dis, là, sincèrement, les éducatrices qui sont réunies dans les cinémas un peu partout au Québec puis qui écoutent ça, là, doivent se rappeler d'une chose, doivent se rappeler que le député de LaFontaine qui prend la parole aujourd'hui, là, puis il faut le dire parce qu'à un moment donné il y a toujours bien des maudites limites, le député de LaFontaine, là, qui nous fait la morale aujourd'hui, c'est un député qui est élu depuis longtemps au Parti libéral. Je ne me rappelle pas de la date de son élection dans LaFontaine, mais il a succédé, on se rappelle, au précédent ministre de la Famille, Tony Tomassi. Ça fait un moment.

Et il faut toujours se rappeler que c'est le gouvernement dont il a fait partie qui a laissé les éducatrices avec de maigres, maigres, maigres augmentations salariales. Écoutez, j'ai la liste, là, mon équipe m'a sorti ça, la liste. Je n'ai même pas envie de vous la donner, c'est gênant, là, tu sais, on parle, là, des années, moins de 1 %, 0,5 %. Ça a même mené à l'écriture d'un livre : *Les libéraux n'aiment pas les femmes*. Ça, c'est le titre du livre, là, où on explique à quel point les politiques d'austérité du gouvernement libéral qui était là ont fait mal aux femmes au Québec, notamment aux éducatrices. Il y a des passages, là, complets qui parlent des éducatrices puis du député de Robert-Baldwin, qui est encore député, à l'époque, qui était ministre des Finances, puis qui expliquait pourquoi ce n'était donc pas grave de couper en petite enfance, puis que ces femmes-là allaient s'arranger, puis que, là, ce n'était pas un drame. C'est épouvantable.

Donc, moi, là, Mme la Présidente, là, là, je sors du texte que je devais vous faire puis je voulais vous présenter le Grand chantier, là, mais ce que j'entends, là, ça me fait pogner les nerfs. Parce que nous autres, depuis qu'on est arrivés, là, on ne compte pas les heures, on travaille avec le réseau, on travaille avec nos partenaires, on travaille avec les gens sur le terrain, on travaille avec les syndicats aussi, même si ce n'est pas toujours facile, dans le contexte des négos, mais on travaille avec eux autres. Nos partenaires sont en arrière de nous. Quand on a réglé avec le milieu familial : 30 % d'augmentation.

Sur quelle planète vit le député de LaFontaine, quand il nous dit qu'on coupe des montants? Regardez le chèque de paie, là, regardez la subvention que les éducatrices en milieu familial vont recevoir, après nos négociations,

puis vous viendrez nous dire si c'est gênant. Au contraire, c'est un rattrapage historique. Donc, quand je vous dis qu'il y a des maudites limites, là... Moi, venir m'asseoir ici pour entendre le député de LaFontaine jouer sa mauvaise pièce de théâtre, là, ça me fait pogner les nerfs.

Donc, je veux que les femmes qui nous écoutent, là...

Une voix : ...

• (10 h 30) •

M. Lacombe : Non, il n'y a rien qui contrevient au règlement là-dedans. Donc, je veux que les gens qui nous écoutent, là, en ce moment, réalisent que la personne qui veut les défendre aujourd'hui, là, bien, c'est la personne qui a contribué à saccager la maison puis le réseau. Donc, nous, on est en train de le réparer. On y injecte des sommes sans précédent. Le rattrapage salarial qui est en cours, là, on n'a pas vu ça depuis 20 ans. Donc, oui, c'est toujours difficile, une négociation, c'est la partie de la job, moi, que j'aime le moins parce que c'est là où, évidemment, la tension monte puis c'est là où il y a des conflits. Mais, à la fin, le résultat va être positif, Mme la Présidente, comme on l'a fait aussi avec le milieu familial.

Donc, ce que nous offre le député de LaFontaine, c'est des paroles, c'est des intentions. Même sa cheffe l'a dit : Oui, on le sait, là, c'est un changement de cap totalement parce que, bon, avant, là, on n'était pas trop portés sur la petite enfance. Ce qu'il nous offre aujourd'hui, là, c'est des intentions.

Moi je regarde leur cadre financier puis leur programme électoral de 2018, dernière élection, là, c'est là-dessus qu'ils se sont fait élire, là, les députés qui sont l'autre bord, là, il n'y avait rien pour la petite enfance. Qu'est-ce qu'ils proposaient? Ils proposaient de mettre la hache dans le ministère de la Famille, de le supprimer, envoyer ça au ministère de l'Éducation. Puis il y avait quelque chose, là, pour les enfants de quatre ans, là, ça va être gratuit pour eux dans les CPE, aucune création de places, aucun rattrapage salarial, zéro puis une barre.

Donc, quand le député de LaFontaine se lève pour nous faire la morale, là, moi, je lui propose, là, de prendre un petit moment puis de réfléchir à ça. Nous autres, de notre côté, on ne se laissera pas impressionner par ses effets de toge, là. Puis il est bon, le député de LaFontaine, là. C'est un avocat. Ça devait être un excellent plaideur parce qu'il réussit à nous faire croire à ça, là. Quand la députée de Joliette se lève, quand la députée de Sherbrooke se lève pour...

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le ministre, s'il vous plaît, je vous invite à la prudence avec vos propos, s'il vous plaît.

M. Lacombe : Je trouve que c'est un bon avocat. Je trouve que c'est un bon plaideur.

La Présidente (Mme D'Amours) : M. le ministre, s'il vous plaît, il vous reste 40 secondes. J'aimerais terminer votre 40 secondes en beauté, s'il vous plaît.

M. Lacombe : Quand la députée de Sherbrooke se lève, je ne suis pas toujours d'accord avec elle, même que, souvent, je ne suis pas d'accord avec elle. Quand la députée de Joliette se lève, je ne suis pas non plus d'accord avec elle, puis, bon, ça paraît souvent au salon bleu. Leur rôle, c'est de critiquer ce qu'on fait pour que ça soit meilleur, pour qu'on s'améliore. D'accord, mais, au moins, là, je vais vous dire, là, je le sais, que c'est sincère, puis je le sais, qu'elles ont vraiment, là, le goût que ça s'améliore. Quand le député de LaFontaine se lève, là, moi, tout ce à quoi je pense, bien, c'est un fait, là, Mme la Présidente, là, c'est ce qui a été réalisé dans le passé. Puis moi, je vous dis, nous, ce qu'on propose, c'est plus que des intentions. Nous, on est au gouvernement. Les bottines suivent les babines. Ce n'est pas juste des belles propositions. Quand nous, on a la chance d'être au gouvernement, c'est ça qu'on livre, 1 milliard par année pour la petite enfance.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je vais céder maintenant la parole à la députée de Bellechasse pour cinq minutes.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je vais prendre le temps de saluer tous les parlementaires qui sont ici et saluer tous ceux qui nous écoutent ce matin. Je vais... J'aimerais remercier le député de LaFontaine de nous donner une occasion encore... une occasion de pouvoir enfin ou, en fait, davantage parler des actions du gouvernement en petite enfance. Je ne doute pas une seconde de son... que ça lui tienne à coeur, et ça nous tient à coeur aussi. Puis je le remercie sincèrement, parce que c'est une occasion de plus, et c'est important d'en parler, et de parler de ce qui se fait en petite enfance.

On le sait, les deux dernières années ont été extrêmement difficiles pour les responsables en services de garde en milieu familial. Elles ont été affectées de plein fouet par la pandémie. Pour bien comprendre l'impact sur les familles aujourd'hui, il faut aussi regarder ce qui s'est fait dans le passé, ce qui a eu lieu dans le passé, puis je veux le rappeler parce que je pense que c'est particulièrement important, Mme la Présidente. Entre 2014 et 2018, lors du dernier gouvernement formé par la formation politique du député de LaFontaine, le nombre de places... le nombre de responsables, pardon, en services de garde en milieu familial est passé de 15 607 à 13 433.

Maintenant, si on parle en termes de places, ça veut dire 2 172 places en un seul mandat, et ça, c'est sans pandémie, sans la réalité qui nous occupe aujourd'hui. Concrètement... Je vous ai encore conté des menteries. Je vous ai dit 2 172 places, mais c'est 2 172 responsables en services de garde. C'est 13 000 places de moins en un seul mandat, sans la pandémie, 13 000 places subventionnées. C'est énorme. Par conséquent, Mme la Présidente, si on transforme ça, ça veut dire 162 gros CPE de 80 places. Qu'a fait le gouvernement libéral à l'époque pour inverser la tendance? Rien.

Il y a plusieurs raisons qui expliquent cette longue tendance à la baisse. Maintenant, ça a continué. On a vu, l'impact de la pandémie est indéniable et il a été très important. J'ai eu de nombreuses communications avec des citoyennes qui étaient responsables de services de garde de Bellechasse, la circonscription, et plusieurs me manifestaient de nombreuses craintes face à la COVID, des craintes légitimes d'exposer leurs petits et leur famille à la COVID. On doit se souvenir, c'était la première vague.

Pour plusieurs, c'était inconcevable de recevoir six enfants, six enfants, parfois, de familles différentes, dans leur maison, lorsqu'ils ne recevaient même pas leur famille qui habitait à des adresses différentes. C'était inconcevable. En fait, il faut aussi rappeler les exigences sanitaires, avec la désinfection, l'entretien, et tout, systématique. C'était évidemment un fardeau supplémentaire qui était énorme et ça faisait de très grosses journées. Il faut le rappeler, elles travaillent 50 à 55 heures, parfois, en milieu familial.

Or, si la pandémie a assurément joué un rôle dans cette dynamique, il y avait déjà une tendance de fond à la baisse qui était à l'oeuvre. Pour l'instant, on comprend assez bien que c'est difficile, voire impossible de compléter un réseau de services de garde éducatifs à l'enfance si on perd autant de places en milieu familial.

Maintenant, permettez-moi de parler des actions de notre gouvernement, Mme la Présidente. Le plan d'action que le ministre a tout récemment présenté, son grand chantier, où il propose des mesures concrètes pour la garde en milieu familial, l'objectif 4 du grand chantier prévoit consolider la garde en milieu familial. C'est composé de neuf mesures. Mais le temps file, je le vois. Alors, on va se concentrer.

Premièrement, le ministre propose un allègement réglementaire. Ça a été demandé, c'est proposé. C'est un allègement réglementaire puis des directives qui s'appliquent à leurs activités. Les responsables de services de garde ont raison lorsqu'elles disent que le cadre réglementaire est trop lourd. Il faut agir. C'est ce que nous proposons comme allègement réglementaire.

Plusieurs autres exemples. On parle de diminuer le nombre de visites de conformité de trois à deux, de permettre des projets pilotes pour autoriser le travail à l'extérieur de la résidence, offrir un programme éducatif simplifié. Donc, je parle aussi d'exemples concrets. On parle que les bureaux coordonnateurs puissent les supporter dans les services administratifs, la comptabilité, l'accès aux services de traiteur ou encore ne serait-ce qu'une banque de remplacement centralisée. L'idée est simple, je le répète, faciliter la vie de nos éducatrices.

Donc, notre Grand chantier pour les familles propose enfin de moderniser le réseau pour les services de garde pour le rendre plus efficace. Mme la Présidente, ce sont des actions concrètes. C'est l'essence même de notre gouvernement. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Avant de débiter la deuxième série d'interventions, je vous rappelle à tous qu'on peut évoquer des faits en choisissant le bon ton et le bon vocabulaire. Alors, je serai très, très... Je suis très sérieuse et je n'aurai aucune tolérance. Donc, je suis prête à passer la parole au député de LaFontaine pour la deuxième série d'interventions pour cinq minutes.

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente, de présider nos débats. Puis je souscris entièrement à ce que vous venez de dire, puis je l'applique à moi-même au départ, dans le sens où je vais m'assurer, malgré la passion qui nous anime de part et d'autre... parce que les gens qui nous écoutent à la maison, là, la dernière chose qu'ils veulent voir, là, c'est des gens, là, se crêper le chignon sur ce que j'appellerais, moi, des stress immenses, une détresse psychologique chez des parents, dont on a été témoins, chez les éducatrices également, Mme la Présidente. Et vous faites bien de nous rappeler à l'ordre pour rester au niveau du débat qui est attendu par celles et ceux qui nous écoutent.

Soit dit en passant, Mme la Présidente, celles et ceux qui nous écoutent ont eu l'occasion de répondre à un sondage fait afin de démontrer quelle était la qualité de la réponse du ministre. C'est ça qui est intéressant. Ce matin, on a des gens qui nous écoutent dans des salles de cinéma et qui répondent à un sondage, et la réponse, la dernière réponse du ministre, sur une échelle de 1 à 10, 1 étant très mauvais, 67 %, plus de 200 répondants, ont répondu cela, et une personne a répondu que c'était très bon, 10, une sur plus de 200 et 67 %.

Autre sondage, Mme la Présidente, le 1er novembre 2021, et là le sondage... 80 % du personnel en CPE est épuisé. 80 % du personnel en CPE est épuisé, selon un sondage de la FIPEQ-CSQ, publié le 1er novembre dernier.

69 %... Et c'est un sondage... Quand on fait des sondages, au Québec, politiques, quand on a 800, 900 répondants, c'est un bon sondage. Il y avait 1 099 répondantes, intervenantes, éducatrices du réseau. 69 % des salariées ont songé à quitter leur emploi en raison de leur épuisement au cours des trois dernières années. Ce qui est noté, entre autres, la multitude de tâches et le manque de temps pour les effectuer, 78 %. Les enfants ayant des besoins particuliers, ça demande... c'est important, il faut bien s'en occuper, c'est 65 %.

• (10 h 40) •

Puis ça, quand on dit des enfants à besoins particuliers, ça vient aussi nous faire comprendre... Parce que le ministre puis moi, là, on n'est pas là avec vous sur le terrain. Alors, on se doit de comprendre, de vous écouter et d'y faire écho. Les enfants à besoins particuliers, là, ça demande de l'énergie pour l'éducatrice, l'intervenante, puis c'est important, puis il faut s'en occuper, mais, à ce moment-là, on ne peut pas faire du 40 heures semaine comme ça, parce que l'épuisement... L'épuisement pourrait tomber... pourrait faire en sorte que la personne va tomber au combat. 65 %... pénurie de main-d'oeuvre qui empêche la prise de journées de récupération, 60 %.

Et la présidente, Valérie Grenon, de la FIPEQ-CSQ, disait : «La dernière offre de Québec risque d'accentuer l'exode de notre réseau.» Elle disait ça le 1er novembre. Ce matin, je l'ai entendue à la télévision. Hier, il y a eu des négociations, hier le 4 novembre, ce matin, elle a dit, et je la cite : On a l'impression d'avoir un mur devant nous. Je la cite, quand je dis «un mur devant nous», pour qualifier le comportement des négociateurs et de la CAQ. «On voit

clairement...» Je continue de la citer le 1er novembre : «On voit clairement dans nos sondages que le personnel éducateur demande plus d'éducatrices spécialisées, plus d'agentes en soutien pédagogique et technique, plus de préposées, bref plus d'aide pour accompagner les enfants ayant des besoins particuliers et pour supporter leurs tâches au quotidien.»

Ça, Mme la Présidente, c'est un cri du coeur. Puis le ministre peut bien, là... peut bien dire : C'est la faute des libéraux, c'est la faute des libéraux, tout ce qui se passe, c'est la faute des libéraux. Ça fait plus de trois ans qu'il est là. Ça fait plus d'un an et demi que l'entente est échue. Le ministre dit : Écoutez — je le paraphrase, il dit — nos offres sont remarquables, c'est historique, jamais ça n'a été fait avant, c'est énormément d'argent qu'on a mis sur la table. Mais l'offre, elle est refusée. L'offre, elle est insuffisante.

Puis les éducatrices et les intervenantes, Mme la Présidente, ne font pas ça de gaieté de coeur, ne font pas ça de gaieté de coeur. Toutes celles et ceux, là, qui écoutent ça, le débat, à matin, là, vous pouvez être sûre d'une chose, ils auraient aimé ça, à matin, s'occuper des tout-petits, faire leur métier, leur profession, plutôt que d'être dans une salle de cinéma à l'entendre, le ministre et moi, se crêper le chignon sur une réalité qui n'est pas suffisamment prise en compte par le gouvernement de la CAQ. Alors, les offres ne sont pas là pour combler les besoins, les aspirations, et, en ce sens-là, c'est important que le ministre y voie et donne des consignes au gouvernement de la CAQ pour que ça se règle.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Bien, en tout cas, moi, je regarde ce qui a été fait dans les dernières années. C'est sûr, je dis souvent aux partenaires avec qui on travaille : Il n'y a jamais rien de parfait. Ça, c'est sûr. Il n'y a jamais, jamais rien de parfait. Mais je leur répète toujours, par contre : On aura fait un maudit bon bout de chemin ensemble, par exemple, à la fin du mandat.

Puis ce que je dois vous dire, c'est qu'on a une excellente collaboration avec nos partenaires. Vous voyez, contrairement, peut-être, aux années précédentes, dans les précédents gouvernements, il y avait des manchettes où la démission du ministre était réclamée par les groupes, là, etc. La chicane était prise. Les CPE étaient en guerre avec les garderies privées, les garderies privées en guerre avec d'autres garderies, les ministres se succédant à une vitesse folle. On n'est plus là. Le réseau, là... Il y a une paix sociale dans le réseau. On est tous motivés à se serrer les coudes pour aller de l'avant.

Puis, pour les négociations, je vous le disais, l'objectif que je m'étais donné quand j'ai été nommé ministre de la Famille, c'est un réseau que je connais bien même si je n'y travaille pas, c'était qu'il y ait un rattrapage salarial, et on est allés chercher ces sommes-là, et le rattrapage, il est en cours. La négo, elle n'est pas finie, mais, je le répète, regardez ce qu'on a fait, nous, là, nos résultats à nous, dans les négos. Il y en a eu une jusqu'à maintenant. Là, c'est la deuxième. La première, c'était pour le milieu familial, regardez ce qu'on a fait. On a bonifié les subventions en milieu familial de plus de 30 %. C'est historique. On a fait d'ailleurs un point de presse avec la FIPEQ-CSQ à ce moment-là, la FIPEQ qui le reconnaissait, que c'est un travail titanesque. Elle disait même : On ne croyait plus au père Noël, mais, quand on voit ça, on voit qu'on est capables de s'entendre avec le gouvernement.

Donc, moi, je dis : Continuons ce travail-là dans le cadre de ces négociations qui sont en cours. On veut le régler, le problème. On a mis de l'argent, beaucoup d'argent sur la table. Donc, ça démontre, contrairement à ce qui se faisait dans le passé, que nous, on est sérieux, et qu'on le sait, que ces éducatrices qui font un travail extraordinaire ne gagnent pas suffisamment. Donc, on peut bien dire tout ce qu'on veut de l'autre côté, mais, en tout cas, moi, je pense que les gestes parlent beaucoup plus que les paroles. De l'autre côté, ce sont des paroles, parce qu'il n'y a pas eu de gestes. Il n'y a jamais eu de gestes pour faire du rattrapage. De notre côté, on pose des gestes. Ils ne sont pas parfaits, peut-être, mais on pose des gestes.

Je le disais, donc, on doit créer plus de places. Chaque enfant doit avoir une place. Ensuite, effectivement, bien, on doit s'assurer d'avoir le personnel suffisant, d'avoir assez d'éducatrices, qu'elles soient bien rémunérées, qu'on facilite leur arrivée sur le marché du travail, C'est un deuxième objectif.

Un troisième objectif, c'est d'accroître l'efficacité du réseau, parce qu'on doit mieux le développer. Donc, ce qu'on propose, notamment, c'est de permettre au gouvernement, lorsqu'il n'y a pas de projets qui sont déposés dans une région, de pouvoir en partir un, projet de CPE, par exemple, parce que, dans des endroits comme le Pontiac, par exemple, dans ma région, en Outaouais, très rural, très défavorisé, il n'y avait pas de projet qui était soumis par la communauté. Évidemment, les parents attendent. Et, comme gouvernement, on souhaite avoir ce pouvoir-là de partir des projets.

On veut aussi que les comités consultatifs sur le terrain, plutôt que de faire le travail d'évaluation des projets en double, viennent nous conseiller sur l'évaluation des besoins, donc, nous dire, par exemple, si on a oublié peut-être une usine qui est en train de se bâtir, où il y aurait des familles en nombre important qui s'établiraient. On veut qu'ils puissent nous dire, par exemple, ces comités, si, dans un secteur très défavorisé du territoire, il y a un manque de places subventionnées ou un manque de services dans notre réseau, par exemple.

Donc, ça, c'est ce qu'on propose. On propose aussi de mieux encadrer les politiques d'admission, de rapatrier le guichet unique pour en faire une vraie liste d'attente. On propose de consolider la garde en milieu familial — c'est un autre des six objectifs du Grand chantier pour les familles — en invitant les personnes qui offrent de la garde non reconnue à intégrer notre réseau. Ça, je pense que, là-dessus, on est d'accord. On a mis en place des mesures pour améliorer les revenus des RSG, des responsables des services de garde en milieu familial. Donc, ça, c'est un exemple.

Ensuite, bien, le dernier objectif, bien, c'est de remettre l'égalité des chances au coeur de notre action. Je vous le disais tantôt, dans les quartiers les plus pauvres de Montréal, les enfants dont le revenu familial... qui sont dans des

familles où le revenu est de plus de 200 000 \$, bien, ces enfants-là sont surreprésentés dans les quartiers les plus pauvres de Montréal par rapport aux enfants qui sont dans les familles où le revenu familial est de moins de 50 000 \$. C'est inacceptable. La Vérificatrice générale du Québec, d'ailleurs, nous le souligne. Donc, c'est un des endroits où, en tant qu'État, on doit agir.

Donc, ce qu'on propose, ce que je propose, dans le projet de loi n° 1 que j'ai déposé il y a quelques jours, c'est qu'on puisse venir prioriser, pour la première fois... ça ne s'est pas fait jamais dans la loi, mais qu'on vienne prioriser les enfants qui vivent dans la précarité socioéconomique pour qu'enfin on puisse remettre l'égalité des chances au coeur de notre action.

Donc, je sais que tout ça n'est peut-être pas parfait, mais je sais aussi que nos partenaires sont avec nous. J'aimerais ça sentir le même appui, honnêtement, Mme la Présidente, de la part des oppositions pour qu'on puisse aller de l'avant rapidement, puis je vous invite à collaborer.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole au député de Portneuf pour cinq minutes.

M. Caron : Merci, Mme la Présidente, très heureux de vous retrouver ce matin, très heureux de retrouver l'ensemble des collègues également. Un petit peu comme ce que disait ma collègue tout à l'heure, c'est une belle occasion que nous donne le député de LaFontaine de rappeler... et puis on n'est pas là pour dire qu'on est absolument les meilleurs, pour se targuer qu'on fait tout mieux que les autres, mais de rappeler que... le travail de notre formation politique depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, et le travail du ministre et de ses équipes depuis qu'il est en fonction... eh bien, propose aujourd'hui des gestes réellement concrets.

Le travail du ministre... Rapidement, quand il est arrivé, qu'il a pris ses fonctions, il s'est rendu compte qu'une réforme était absolument nécessaire. Il est allé sur le terrain. Moi, j'ai eu le plaisir de l'accueillir dans Portneuf. On a visité à la fois un CPE, mais aussi une garderie privée. Puis, je me souviens, déjà, à cette époque-là, c'est bien la démonstration qu'il y a des choses qui mûrissaient déjà dans l'esprit du ministre, on avait rencontré un propriétaire de garderie privée, et le ministre lui avait dit : Écoute, on n'exclut pas de pouvoir convertir peut-être certaines garderies privées en garderies subventionnées. Et vous imaginez les yeux de ce propriétaire. Aujourd'hui, on sait qu'on ne pourra pas transformer toutes les garderies privées en garderies subventionnées, mais on fait un chemin vers tout ça.

Le député de LaFontaine, aujourd'hui, nous reproche, finalement, et indique... je reprenais un petit peu le texte de l'interpellation, parle d'un mirage. Moi, j'aurai plutôt l'ambition de lui dire que c'est un virage qu'on prend, un virage, parce qu'on essaie de remettre la situation sur la bonne route, sur le bon chemin, parce que le chemin qui était pavé par le Parti libéral était... menait nulle part et conduisait même... Et on le voit parce qu'on était au bord du précipice lorsqu'on est arrivés en fonction. C'est ironique aussi de voir le Parti libéral critiquer nos actions. Enfin, là, on a des gestes concrets.

• (10 h 50) •

On se souviendra, d'ailleurs, Mme la Présidente, que la députée de Westmount—Saint-Louis, qui s'occupait avant du dossier famille, critiquait farouchement notre projet des maternelles quatre ans, et nous... En fait, ça faisait partie et ça fait toujours partie d'une série de mesures qui sont mises en place pour offrir plus d'opportunités aux familles, plus de choix aux familles de pouvoir occuper les enfants, lorsqu'ils en ont besoin, quand ils sont dans la petite enfance. Dans les faits, donc, on respecte le choix des familles.

Entré en fonction, le ministre a constaté que de plus de 11 000 places étaient... qui étaient subventionnées dormaient, étaient tout simplement tablettées. Tout à l'heure, je le disais, lorsque le ministre est venu me rendre visite, heureusement, on a pu débloquent une situation qui tardait depuis longtemps. Il y avait 39 places dans la municipalité de Saint-Raymond qui étaient bloquées tout simplement parce que les exigences qui avaient été imposées par le Parti libéral à l'époque étaient trop contraignantes, et le dossier était tout simplement en dormance. Les gestionnaires n'étaient pas capables de mettre les places à la disposition des familles. Tout ça, c'était en dormance, c'était sur le papier. Oui, il y avait des places disponibles, mais la réalité, c'est que nos familles n'avaient pas de places accessibles.

Puis on se souvient aussi, Mme la Présidente... Et, tout à l'heure, j'entendais le député de LaFontaine nous dire que le développement de services s'inscrit dans le grand cheminement vers l'éducation, qu'actuellement on parle de sous-développement du réseau. Je m'en souviens, en 2014, Mme la Présidente, qu'il était inscrit noir sur blanc que le développement de nouvelles places subventionnées devait être mis sur pause.

Et je veux ici... Je ressortais... Hier, j'ai fait quelques petites recherches. J'ai retrouvé des articles de journaux qui concernent ma circonscription : «Le gouvernement libéral a mis les projets de développement de places en CPE sur la glace.» Je me souviens aussi du député de l'époque, celui qui m'a précédé, et puis j'étais proche de lui, et je sais qu'il était mal à l'aise avec cette situation, il déclarait : «Le Parti québécois a promis aux familles du Québec des milliers de nouvelles places alors qu'il n'y avait pas d'argent pour les réaliser, dénonce le député. La création des places ne se fera donc pas comme prévu.» Et je me souviens du directeur du CPE de l'époque qui disait que c'était réellement une douche froide. C'est difficile de comprendre la décision du ministre.

Donc, vous le constaterez, Mme la Présidente, qu'aujourd'hui l'impact de cette politique est gravissime, parce qu'on est en train de récupérer les pots cassés et de réorganiser tout ça pour permettre à nos familles de pouvoir accéder à ce service qui est nécessaire et qui est fondamental. On travaille au rattrapage. Je vois que le temps passe, Mme la Présidente. J'aurai l'occasion de revenir tout à l'heure sur certaines choses, et surtout sur les actions qu'on pose au quotidien pour venir en aide et en assistance à nos familles. Merci.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Nous sommes maintenant à la troisième série d'interventions, et je cède maintenant la parole à la députée de Sherbrooke.

Mme Labrie : Merci, Mme la Présidente. Dans son interpellation, mon collègue parle de mirage. Je vais reprendre cette image-là parce que c'est vraiment ça qui est en train de se passer.

Le discours de la CAQ sur la petite enfance, c'est vraiment un mirage, et c'est un très beau mirage à part de ça. Ils nous parlent de valorisation de la profession. Ils nous disent qu'ils vont offrir une place à chaque enfant. Et c'est exactement ça que les gens veulent entendre, mais le problème, c'est que, dans la vraie vie, leur discours ne se concrétise pas du tout sur la valorisation de la profession. C'est vraiment flagrant. La valorisation, c'est un mot qui se retrouve dans pratiquement chacune des phrases du ministre de la Famille, même dans celles de sa collègue du Conseil du trésor, et à les entendre, là, c'est déjà fait, ils ont déjà tout fait pour valoriser les éducatrices, mais malheureusement ce n'est pas vrai. Quand on gratte le vernis un petit peu, on s'en rend compte tout de suite.

Elles subissent beaucoup de pression en ce moment, les éducatrices, pour faire des semaines de 40 heures, alors qu'elles font un travail extrêmement difficile. Moi, je n'en connais pas beaucoup, des gens qui seraient prêts à passer 40 heures par semaine avec cinq à 10 enfants en bas de cinq ans. C'est très exigeant. Elles n'ont pratiquement pas de pauses, même pas pour manger, parce qu'elles mangent avec les enfants. Les enseignantes, là, elles ont aussi des conditions difficiles, mais elles ne passent jamais autant d'heures en continu sans pause avec leurs élèves. Et pourtant, leurs élèves, ils sont beaucoup plus autonomes. Pour moi, les éducatrices, là, c'est les premières enseignantes de nos enfants. Elles ne s'assoient pas dans un coin du local en regardant les enfants jouer, là. Elles sont constamment en interaction avec les enfants. Elles répondent à leurs besoins. Elles veillent à leur sécurité. Elles les soutiennent aussi dans leur apprentissage. Et c'est un travail très intense, et je trouve que c'est un manque de respect d'exiger qu'elles le fassent plus de 40 heures par semaine pour pouvoir se mériter une hausse de salaire.

Heureusement, les parents savent à quel point c'est exigeant comme métier. Ils comprennent pourquoi demander aux éducatrices de faire 40 heures par semaine, ce n'est pas une bonne idée, et ce qu'ils veulent, là, c'est que les éducatrices à qui on confie leurs enfants soient en forme. On veut aussi que les éducatrices aient du support, parce qu'on sait qu'il y en a de plus en plus, des enfants avec des besoins particuliers, et ça, c'est une grande faille dans le discours de valorisation de la CAQ.

En ce moment, ce qu'ils proposent, c'est d'offrir aux éducatrices spécialisées un salaire plus bas que celui des éducatrices non qualifiées, alors qu'elles sont qualifiées. Il n'y a absolument aucune logique à ça. C'est certain que, si on fait ça, on ne sera pas capables de recruter des éducatrices spécialisées, et ce sont les enfants à besoins particuliers et les éducatrices, sur qui pèse ce fardeau-là, qui vont en subir les conséquences. Si la CAQ était sérieuse et qu'elle voulait passer du mirage à la réalité pour la valorisation de la profession, là, elle s'assurerait que les salaires offerts dans le réseau du ministère de la Famille soient égaux à ceux qui sont offerts dans le réseau de l'éducation. C'est ça, vraiment, qu'on doit faire, là. Le geste à poser pour vraiment valoriser les travailleuses de la petite enfance, c'est de reconnaître qu'elles sont le premier maillon du système d'éducation.

L'autre gros mirage, c'est celui du développement du réseau. On entend beaucoup la CAQ répéter qu'ils vont enfin créer une place pour chaque enfant après des décennies, mais, à ce jour, ils n'ont pas mis du tout en place les conditions de travail qui vont leur permettre de réaliser leur plan. Il y a beaucoup d'éducatrices qui menacent de quitter. Il y a des manifestations depuis plusieurs semaines. C'est loin de se ruer aux portes pour la formation d'éducatrices, même pour le programme accéléré que le ministre a mis sur pied.

Et ce qui me dérange aussi, c'est que, derrière le mirage du plan de création de la CAQ, c'est que la CAQ est en train de réunir toutes les conditions pour que les places se développent au privé, exactement, exactement comme les libéraux l'ont fait quand ils étaient au pouvoir. Au lieu de convertir les places, comme les parents le demandent, ils ont décidé de hausser le crédit d'impôt, et on sait ce qui est arrivé quand les libéraux ont fait ça, les places en garderie ont explosé. La meilleure manière de corriger l'iniquité entre les parents, c'est de leur donner accès au tarif unique. C'est ça qu'ils demandent. Et, quand la CAQ choisit le crédit d'impôt au lieu de la conversion, elle envoie le signal au privé qu'ils peuvent augmenter leurs tarifs.

En plus, dans l'appel de projets en continu, il n'y a aucune balise pour nous assurer que la majorité des places vont être développées en CPE. On prend le risque que la majorité des places soient développées en garderie privée parce qu'on va fonctionner premier arrivé, premier servi, sans qu'il y ait la moindre cible. Donc, les garderies privées, elles vont être favorisées, parce que, dans le dernier appel de projets, c'est des centaines et des centaines de projets de garderies privées qui n'ont pas été retenus, qui sont déjà tout prêts à être redéposés puis qui sont probablement déjà redéposés, d'ailleurs.

Donc, malheureusement, les enfants à besoins particuliers, qui ont très peu, voire pas du tout de services dans les garderies privées, vont avoir beaucoup de difficulté à accéder à des services de garde éducatifs. On risque de voir une augmentation des tarifs pour les parents malgré le crédit d'impôt, parce que ce crédit d'impôt là ne va pas se retrouver dans les poches des parents. Malheureusement, les tarifs vont augmenter.

Là, en ce moment, on a un très gros problème. On a gros problème parce que la CAQ a trop tardé avant de s'occuper de la crise. Là, ils paniquent parce que leur bilan, c'est qu'il y a moins de places aujourd'hui dans le réseau que quand ils sont arrivés au pouvoir, après trois ans. Puis les décisions qu'ils prennent en ce moment sont en train de nous mener exactement au même endroit que là où nous ont menés les libéraux, c'est-à-dire le développement du réseau avec des garderies privées. Et puis il n'y a pas la moindre amélioration, dans leur projet de loi, de mécanismes pour assurer la qualité des services. Il n'y en a pas.

Donc, c'est ça qui se cache derrière le mirage du plan de la CAQ. C'est ça qui m'inquiète, c'est le développement des places au privé sans même peut-être avoir d'éducatrices.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant le prochain cinq minutes à M. le ministre.

• (11 heures) •

M. Lacombe : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Dire qu'on panique, alors qu'on a lancé des consultations auxquelles ont participé les acteurs du réseau, les parents, les organismes, la population en général, qu'on s'est basés sur ces consultations-là pour, notamment, rédiger un projet de loi qui va nous servir à réaliser ce Grand chantier pour les familles, qui comporte 45 mesures, qui sont des mesures, je vous le disais, là, qui viennent de constats que j'ai faits, évidemment, depuis le début du mandat, mais aussi de suggestions de la part des gens dans le réseau et des suggestions qui nous ont été faites pendant les consultations, moi, je n'appelle pas ça paniquer, j'appelle ça gouverner.

Vous savez, on a été élus en 2018 et on a hérité d'un réseau mal en point, à moins que la députée de Sherbrooke me dise qu'en 2018 le réseau était en bon état. Elle me dit que non. Donc, elle concède ça. On est arrivés. On a posé des gestes. On a relancé tout le développement qui était sur pause, 2011-2013, tous les projets qui avaient été accordés à ce moment-là, notamment par le gouvernement du Parti québécois, qui a été là en 2012, 2013, 2014... avait annoncé des places, mais n'avait pas vraiment changé tout le processus de création. Donc, ces places-là, et avec l'augmentation des mises de fonds qu'ont imposées les libéraux ensuite pour revenir à l'équilibre budgétaire, ça fait en sorte que les places ne se sont jamais concrétisées.

Donc, bref, longue histoire courte, on arrive en 2018. On pose des gestes, notamment celui de relancer le développement de toutes ces places-là. C'étaient plus de 10 000 places, là, c'étaient 11 000 places. Et on lance des nouveaux appels de projets aussi dès qu'on arrive. On travaille. On modifie la façon de faire parce qu'on veut que ça avance. La pandémie frappe une année et demie après le début de notre élection. On passe brillamment à travers cette pandémie avec nos partenaires sur le terrain. Vous avez vu, pendant la pandémie, vous n'avez pas entendu de groupes déchirer leurs chemises ou de directions sortir en déchirant leurs chemises. Je parle au plus fort, là, première, deuxième vague, alors qu'on inventait littéralement la façon de faire. On l'a fait. On l'a bien fait, parce que les gens sur le terrain ont bien travaillé, et on a bien travaillé avec eux. Donc, évidemment, pendant ce temps-là, on ne pouvait pas se lancer dans un grand chantier comme ça. On avait une urgence, là, nationale à gérer dans nos services de garde et, avec les gens du réseau, on l'a bien fait. Je le dis en toute humilité parce que je veux leur renvoyer le compliment, là, aux gens sur le terrain, qui ont fait tout le travail que nous, on a coordonné, évidemment.

Et, la pandémie, ça nous a fait réaliser beaucoup de choses. Évidemment, on a eu un exode, là, massif de responsables de services de garde en milieu familial pendant la pandémie, essentiellement pour des raisons sanitaires, là. Ces personnes-là, imaginez-vous, recevaient des tout-petits et leurs parents à la maison, alors qu'on disait aux gens qu'ils ne pouvaient même pas voir leurs parents.

Donc, ça nous a fait réaliser plusieurs choses, la pandémie, comme dans bien d'autres secteurs de la société, comme dans bien d'autres nations dans le monde, et ça a fait en sorte qu'on s'est dit : Il faut aller plus loin. Et on a lancé ce grand chantier, et là, aujourd'hui, on arrive... On est toujours dans le cadre du mandat pour lequel les Québécois nous ont élus. On arrive avec un plan qui est ambitieux, un plan qui va générer des investissements de près de 1 milliard de dollars par année dans notre réseau. On arrive avec un plan pour compléter le réseau, où on se donne des obligations qu'aucun autre gouvernement ne se sont données.

Donc, la députée de Sherbrooke dit qu'on panique. Moi, je suis... Mme la Présidente, je ne suis pas d'accord, là. On gouverne, c'est ça qu'on fait. Et, des problèmes, il y en a beaucoup, puis, vous savez, régler tous les problèmes qui ont affligé le réseau pendant 20 ans, depuis 1997 jusqu'à 2018, on ne peut pas faire ça en seulement deux années et demie, trois ans, avec une main dans le dos, parce qu'on doit aussi gérer la COVID.

Et, à chaque fois que je me fais dire ça, surtout par des parlementaires, que le développement n'a pas été assez vite depuis qu'on est arrivés, je me demande s'ils réalisent à quel point ça peut être insultant pour les directeurs puis les directrices de CPE, notamment, parce que c'est eux qui développent sur le terrain... C'est eux, au jour le jour, là, qui prennent le téléphone, qui appellent les entrepreneurs, qui font les soumissions. Et, pendant la pandémie, là, ils avaient autre chose à faire. Ils devaient assurer la santé et la sécurité des enfants puis des parents qui entraient dans le CPE et qui, à un moment donné, justement, ne pouvaient plus entrer.

Donc, c'est sûr qu'il y a eu du retard, mais, une fois qu'on a dit ça, les gens nous jugeront sur nos résultats. Les gens se rappelleront, j'espère, que, pendant notre mandat, bien, on aura déposé ce grand chantier, qui représente des investissements qu'on n'a pas vus depuis le début des années 2000, et qu'on aura fait un rattrapage salarial important. C'est plus que des promesses. On l'a fait avec le milieu familial. C'est un fait, on l'a fait. Ça fait partie de notre bilan. Et on a une offre qui est actuellement sur la table. Donc, on agit, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole au député de Dubuc pour cinq minutes.

M. Tremblay : Merci, Mme la Présidente. Salutations à M. le ministre, salutations aux collègues de l'opposition. Écoutez, mirage... Nous, on doit conjuguer avec différentes réalités, sincèrement, puis j'irais avec une approche peut-être un petit peu plus terrain. Et puis je tiens à saluer, d'ailleurs, des gens extrêmement dynamiques, proactifs, qui vivent, depuis un certain temps, de toute manière, avec intensité, l'évolution de nos actions. On le fait en concertation.

D'abord, par exemple, l'Univers des tout p'tits, chez nous, pour Dubuc, c'est un centre qui est plus urbain où tu as une entreprise, par exemple, privée qui opère 24 heures par jour. Il y a des quarts de travail. Ça implique un modèle de garderie qui est très flexible, avec du personnel aussi qui est très dévoué, définitivement, et puis on doit... C'est 80 places. En périphérie, il y a des CPE. Il y a aussi du milieu familial. Mais on a aussi 13 municipalités qui sont en milieu rural et puis qui nous amènent d'autres modèles de garderies où, souvent, il faut vraiment travailler, encore une fois, avec beaucoup de flexibilité, autant au niveau des locaux que du personnel en place.

Et puis ces gens-là assurent un service qui est tellement important. Puis on l'aura vécu autant au bureau de comté que sur le terrain, évidemment, à travers la pandémie, le député de LaFontaine l'a signifié, d'autres collègues l'auront signifié aussi, il fallait s'assurer que les travailleurs essentiels puissent présenter une performance au travail, assurer les services. Alors, on a vécu des moments de certaine précarité. Ce n'était pas si évident. On connaît aussi les conditions de travail.

Maintenant, maintenant, j'en profite pour remercier puis saluer le travail de mon chef de bureau, Daniel, qui, lui, répond à ces appels-là sur le terrain. Et puis je peux vous assurer qu'on a une collaboration très fluide avec le ministère de la Famille. L'équipe du ministère de la Famille a une grande écoute, et puis on s'assure de trouver des solutions. En région, en tout cas, il faut travailler très fort, mais on arrive à trouver des solutions.

Ceci dit, récemment, le ministre se déplaçait au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Nous y étions, les quatre députés, et puis le ministre a fait en sorte de répondre aux questions. On était... On avait, dans la salle, un peu plus de 50 intervenants, des propriétaires de garderies privées, des entrepreneurs qui sont définitivement passionnés et puis qui se dévouent pour nos enfants. Plusieurs questions auront été évoquées, mais le ministre a eu le courage de venir y répondre, de venir présenter son plan, de présenter les visées de notre gouvernement, et puis il a eu un très bel accueil, chez nous, de terrain.

Maintenant, on doit poursuivre, on doit avancer, dans l'écoute. Et puis, mirage, je trouve que c'est un peu fort. Écoutez, depuis l'élection, Mme la Présidente, plusieurs gestes significatifs qui ont favorisé une plus grande équité financière entre les familles ont été posés.

Je vous dirai d'abord qu'en novembre 2019 le gouvernement a tenu sa promesse électorale en annonçant, trois ans plus tôt que prévu, l'abolition complète de la contribution additionnelle instaurée en 2015 par le gouvernement du Parti libéral. En abolissant rétroactivement au 1er janvier 2019 cette taxe famille, notre gouvernement a non seulement réalisé un de ses engagements forts, mais il a surtout rétabli une des caractéristiques les plus importantes du réseau québécois de services de garde éducatifs, c'est-à-dire un réseau accessible et abordable. Le retour au tarif unique était nécessaire et important.

Le deuxième geste qu'aucun gouvernement n'avait posé depuis les débuts du réseau actuel est celui de convertir des places non subventionnées en places subventionnées. C'est une avancée majeure qui aura des retombées positives tant pour les parents, les enfants et les services de garde éducatifs concernés.

Écoutez, j'ai d'autres statistiques. Moi, ce que je tiens à rappeler, c'est que, mirage, je trouve que c'est excessif. C'est un concept qu'on doit pouvoir maîtriser pour l'amener puis le signifier. Nous, on vit dans l'action quotidiennement. Je le répète, on a un lien très fluide avec le ministère de la Famille. On arrive à des solutions concrètes et on continue, dans l'écoute, à avancer pour nos familles. Merci.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous sommes maintenant rendus à la quatrième série d'interventions et nous revenons avec le député de LaFontaine pour cinq minutes.

M. Tanguay : Vous allez me permettre, pour quelques secondes, de revenir un peu sur ce que vient de dire le collègue de Dubuc, qui a vanté ses relations avec le ministère de la Famille, les femmes et les hommes qui y travaillent, et il a utilisé le qualificatif de «fluide». Ils ont des échanges très fluides. Ça semble... De ce que je reçois, puis il me détrompera si j'ai tort, ça semble très positif, la relation qu'il a avec les personnes qui travaillent là, et qu'ils sont bien enlignés, puis que les solutions sont là, puis sont mises en application. C'est ce que je reçois, puis je pense que le collègue me confirme que c'est bien le cas. Gardez ça en tête.

Tantôt, le ministre a dit : Je ne suis pas d'accord avec les oppositions. Puis, quand il nous dit que... Quand on dit que le réseau et le développement, ça ne va pas assez vite, puis qu'on manque de respect pour les gens du réseau, ça va bien, la famille, nous, on manque de respect au réseau, comment se sent le réseau famille et le réseau global quand le ministre, dans une rencontre avec le premier ministre, dit : Ça, c'est une maison de fous? Puis le premier ministre l'a répété en cette Chambre : C'est une maison de fous. Alors, je ferme la parenthèse. Comment se sentent les femmes et les hommes au ministère de la Famille, les femmes et les hommes qui développent le réseau, quand on dit que tout ça, c'est une maison de fous, après trois ans? Je referme la parenthèse.

• (11 h 10) •

Je vais lire, Mme la Présidente, des commentaires, parce que c'est parole aux éducatrices et aux intervenantes. Je vais lire des commentaires. Hier, on a fait un appel à des commentaires en vue de l'interpellation de ce matin. Sur le Facebook de la FIPEQ-CSQ, des commentaires, plusieurs, là, plus de 100 commentaires, là, je n'ai pas le chiffre exact, là, mais plusieurs commentaires, et ils sont publics... J'en ai sélectionné deux. Il y aurait pu en avoir, Mme la Présidente, là, pour des heures.

Mme Isabelle Plante dit ce qui suit : «Je suis agente de soutien pédagogique et technique. Je divise ma personne entre deux installations. Je peine à répondre à la demande de soutien de mes supérieurs, de mes collègues, des parents et surtout, surtout, des enfants. Croyez-moi, des besoins, il y en a. De plus en plus, mes collègues et moi courons toute la journée pour arriver à faire vivre de belles heures, de belles journées, de belles réussites à nos petits amours. Par contre, on le fait la langue à terre. Il faut jongler avec la pénurie, les accidents de travail, les ratios qui débordent, le manque de temps pédagogique pour remplir les portraits d'enfants, le plan d'intervention, etc.» Fin du témoignage de Mme Isabelle Plante, Facebook, FIPEQ-CSQ.

Autre témoignage, Mme Catherine Lefebvre : «En deux ans, on a perdu près de huit éducatrices sur 40, et ce n'est pas une majorité de retraites. Vous allez faire quoi pour inciter les éducatrices à rester? Il y a 15 ans, quand j'ai commencé mon métier, il y avait trois, quatre enfants avec des besoins particuliers dans mon CPE de 80 enfants. Maintenant, on en a plus d'un par local. C'est très difficile à gérer. Nous aurions besoin de plus d'aide et plus rapidement.

Les délais sont trop longs. Vous allez faire comment pour ne pas épuiser le personnel?» Fin du témoignage de Mme Catherine Lefebvre.

Nous avons eu... Évidemment, pour celles et ceux qui sont en direct, et nous font des commentaires, et qui écoutent l'interpellation, on a eu un commentaire, notamment, d'une personne qui disait : Malheureusement — et je la cite — le ministre ne répond pas aux questions de nos conditions de travail... ne répond pas aux questions des conditions de travail, ne répond pas aux questions des conditions de travail. Alors, je l'invite à répondre aux questions très tangibles, très précises, très tangibles, et, ça, on peut bien dire, puis je... On peut bien dire que ce n'est pas lui qui négocie, c'est la présidente du Conseil du trésor, mais il doit répondre. Il doit envoyer les bons messages. Puis il a sûrement, le ministre de la Famille, de quoi à dire aux éducatrices et intervenantes qui nous écoutent.

Un texto ici, puis c'est une invitation, une invitation qui est lancée au ministre. Je cite le texto qu'on a eu live, si vous me permettez l'expression, d'une intervenante sur le terrain. Elle parle du ministre : «Il dit qu'il connaît bien le milieu même s'il n'y travaille pas. Je lui offre de venir travailler avec moi une journée et je me questionne s'il va rester avec moi pendant 8 h 45 min sans heure de repas et une pause, si possible. Bienvenue, M. le ministre.» Alors, l'invitation lui est lancée. On pourra le mettre en contact avec la personne qui a écrit cela. Et je pense que c'est important, Mme la Présidente, que le ministre, là, et je pense que c'est lui qui va prendre la parole, là, au prochain bloc, c'est lui qui répond tout de suite, qu'il réponde de façon tangible aux demandes, aux conditions de travail des éducatrices. Merci.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je cède maintenant la parole à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Bien, d'abord, je peux peut-être rebondir, d'abord, sur ce que disait notre collègue le député de LaFontaine sur la façon dont les gens se sentent au ministère de la Famille. Bon, évidemment, je ne peux pas parler pour chaque personne, mais je peux vous dire ceci. Je pense que tout le monde avait l'impression, incluant les gens du ministère, que les gens sur le terrain... qu'on travaillait un peu avec des chaînes, des barrières qui ont été mises, et qui ont été mises en place à l'époque, peut-être, parce qu'il y avait de bonnes raisons de le faire, mais qui ne sont, aujourd'hui, peut-être plus nécessaires, et, maintenant, qu'on doit aller plus loin et qu'on veut compléter le réseau... bien, des processus qu'on doit revoir.

Et moi, je vous dirais que les gens que je côtoie au ministère de la Famille, ce sont des gens qui sont dédiés. Ce sont des gens qui sont motivés et qui veulent participer ardemment à compléter ce réseau qui est en construction depuis 25 ans. Donc, on parle de professionnels dévoués qui ne comptent pas leurs heures, hein? On est bien loin de l'image des fonctionnaires paresseux, là, que certains dépeignent, qui ont les deux pieds sur le bureau, qui comptent leurs heures pour être sûrs de partir dès qu'ils peuvent. Moi, en tout cas, ce que j'ai vu depuis le début du mandat, c'est vraiment toute une équipe de professionnels qui ne compte pas ses heures pour qu'on puisse livrer le maximum de places possible.

Donc, je pense qu'il y avait une évidence qu'effectivement le réseau était rendu, en quelque sorte, une maison de fous. Posez la question aux gens du ministère ou aux gens du réseau, ils vont tous vous dire que c'était rendu beaucoup trop compliqué de développer le réseau, et on est en train de régler ça. Donc, je rassure notre collègue. Tout va bien. On s'entend bien et on a tous le même objectif.

Je veux revenir... Bien, sur les conditions de travail, le député de LaFontaine nous dit : Bien, le ministre ne répond pas aux questions. Bien là, je ne vois pas vraiment à quelle autre question je pourrais répondre. J'ai déjà dit clairement : Ils font un travail qui est exceptionnel. Je le comprends bien. Je le sais, et je le sais parce que je côtoie des gens qui y travaillent, notamment, et que c'est un réseau que je fréquente aussi, et, je le dis, elles ne gagnent pas suffisamment.

Donc, oui, l'offre qui est sur la table va nous permettre de faire un rattrapage salarial. La négociation, elle n'est pas terminée. Et je dis encore une fois : Regardez ce que nous avons fait, ça, c'est notre bilan. C'est notre bilan à nous. Quel est le bilan libéral en matière de négociation? Parce qu'aujourd'hui ils peuvent bien nous offrir de belles paroles, mais, des paroles, ça ne vaut rien quand il n'y a pas de signe de dollar au bout et quand il n'y a pas de gestes concrets qui sont posés. Leur historique à eux, c'est de maigres, maigres, maigres augmentations. Encore une fois, ces chiffres-là sont publics, là, certaines années, là, moins de 1 %, 1 %, peut-être 2 % dans les bonnes années. De notre côté, regardez ce que nous avons fait, c'est plus que des paroles, ce sont des gestes. On a bonifié les subventions en milieu familial de plus de 30 %.

Donc, le revenu de ces femmes-là va avoir été augmenté de façon exceptionnelle. C'est historique. Donc, que les gens regardent d'où on part, là, regardent ce qu'on a posé comme gestes, et je pense qu'avec ça ils peuvent bien voir qu'on est sérieux. Maintenant, la négociation, elle n'est pas terminée. Les syndicats ont des demandes. Le gouvernement a des demandes. Une négociation, c'est une conversation, et là on est en plein milieu de la course. Donc, moi, je suis confiant. Je suis très confiant qu'on arrivera à s'entendre, comme on l'a fait. La Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec, elle-même, le dit. Lorsqu'on se parle, on est capables d'arriver à des résultats, comme celui auquel on est arrivés dans le milieu familial.

Je veux aussi réagir, parce que je n'ai pas eu l'occasion de le faire tantôt, à ce que notre collègue la députée de Sherbrooke disait. Là, il y a une nuance. Puis il ne faut pas non plus que les gens aient l'impression que le réseau privé non subventionné va se multiplier, parce que la députée de Joliette faisait référence à l'époque libérale et faisait la comparaison avec nous en disant : Il va arriver la même chose qui est arrivée à l'époque libérale avec le gouvernement de la CAQ, c'est des garderies privées qui vont voir le jour partout. À l'époque libérale, on parlait des garderies privées non subventionnées qui ont poussé sans obtenir... sans avoir, disons, de plan d'ensemble, je vais le dire, là, sans qu'on réfléchisse sur les besoins. Tous les permis étaient émis, ou à peu près.

Dorénavant, ce n'est plus comme ça que ça fonctionne. Il y a trois critères qui doivent être relevés : la pertinence, la faisabilité et la qualité. Eh oui, il y aura des garderies privées qui vont ouvrir leurs portes, mais ce seront des garderies privées, nous, à 8,50 \$. Ce ne seront pas des garderies privées à 40 \$, 50 \$, 60 \$ par jour. Donc, il y a quand même une grande différence que je souhaitais marquer.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Je souhaite donner la parole maintenant au député de Portneuf.
• (11 h 20) •

M. Caron : Merci, Mme la Présidente. Vous... tout à l'heure, donc, à rappeler que l'impact de la politique du précédent gouvernement se fait ressentir encore, bien entendu, aujourd'hui. Le rattrapage est immense. D'ailleurs, chacun et chacune d'entre nous, dans leur bureau de circonscription, le savent. On a des appels toutes les semaines de parents qui sont catastrophés, même, parfois, parce qu'ils ne trouvent pas de solution.

La création de nouvelles places... Le ministre est à l'oeuvre avec tous les acteurs du milieu, qui font un travail extraordinaire. Nous aussi, en circonscription, on les rencontre régulièrement. Et, tout à l'heure, j'entendais le ministre nous parler de ce travail qui est fait lorsqu'un nouvel appel de projets a été lancé, tout ce travail qui est fait, de coordination, pour voir aboutir, quelques mois plus tard... C'est sûr qu'on espère toujours ce délai le plus court, mais tout ce travail qui est réalisé par ces actrices et ces acteurs du milieu pour mettre en branle tout ce nouveau service qu'on va offrir à nos familles est vraiment extraordinaire.

Suite, donc, aux consultations publiques, la grande réflexion a eu lieu, bien entendu, et ça a abouti au grand chantier qui a été annoncé, le Grand chantier pour les familles, qui a été annoncé par le premier ministre et notre ministre le 21 octobre dernier, mais, avant ça, on a quand même posé de nombreux gestes. Je suis président du caucus de la Capitale-Nationale, et on a annoncé, en août dernier, 2 059 nouvelles places qui ont été créées, et je peux vous assurer que l'ensemble des députés du caucus de la Capitale-Nationale étaient très satisfaits d'apprendre ces nouvelles. C'était véritablement une bouffée d'oxygène pour nos familles.

Et, dans le cadre du grand chantier, j'ai bon espoir, parce que, maintenant, on a pris le temps... Le ministre et son équipe... et ses équipes, avec un travail concerté avec les gens du milieu, ont pris le temps de bien identifier quels étaient les besoins, et, maintenant, on sait exactement quels sont les besoins dans une circonscription comme la mienne, d'environ 300 places, et on... J'ai bien hâte à cette annonce qui va avoir lieu dans la Capitale-Nationale et je suis absolument convaincu, parce que j'ai une entière confiance, parce que j'ai vu les choses cheminer depuis l'entrée en fonction du ministre... J'ai entière confiance que ce qui va être annoncé pour la Capitale-Nationale prochainement sera en parfaite adéquation avec le besoin des familles qui ont été identifiées.

Lors de la dernière interpellation, Mme la Présidente, le député de... par le député de LaFontaine, le ministre des Familles lui avait demandé... le ministre de la Famille, pardon, lui avait demandé de soumettre des propositions pour l'avenir du réseau des services de garde. Et puis c'est d'ailleurs ce que le député de LaFontaine a fait récemment en déposant un projet de loi, n° 887, son tout premier projet de loi en tant que député, et je l'en félicite, bien entendu, mais ce qu'on a... Ce qui nous a sauté aux yeux immédiatement, c'est que ce projet ne comporte qu'un seul article. J'ai presque envie de dire : On a fait tout ça pour ça? Il y a plus de huit mois, le ministre de la Famille avait indiqué qu'il déposerait un projet de loi majeur pour moderniser le réseau, pour le rendre plus efficace et plus accessible, bien entendu. Depuis le printemps dernier, notre gouvernement s'est engagé à compléter le réseau afin que chaque enfant ait effectivement accès à une place de qualité.

Mais, concernant le projet de loi qu'a déposé le député de LaFontaine, j'aurai quelques questions à lui poser, dont... J'ai... On n'a pas entendu parler, dans le document qu'il a déposé, du guichet unique. On n'a pas parlé... entendu parler des politiques d'admission des services de garde, pourtant critiquées par la Vérificatrice générale du Québec. On n'a pas entendu parler du développement des plus petites installations et de la création de places temporaires. On n'a pas entendu parler ou on n'entend pas parler, plutôt, de l'avenir des milieux familiaux. J'aurais aussi des questions à lui poser sur un réseau plus efficace pour... et comment mieux le développer.

Bref, en lisant le projet de loi n° 887, on reste, Mme la Présidente, si vous me le permettez, sur notre faim. Et je peux... Je voudrais, finalement, essayer de comprendre le tout récent virage à 180 degrés du Parti libéral du Québec, pour montrer que, finalement, ces nouvelles propositions, quand on les regarde bien, celles qui existent, celles qui sont sur la table, ne sont finalement qu'un copier-coller des mesures qui sont annoncées par notre gouvernement, ce qui est, en soi, une bonne nouvelle, puisque c'est admettre que ce qu'on propose, eh bien, sont les solutions qui conviennent.

Bien, j'aurais pu, si on avait un petit peu plus de temps, Mme la Présidente, revenir sur l'ensemble des propositions qui ont été déposées par le Parti libéral, mais je vois que le temps file. Je vais vous céder la parole. Merci beaucoup, madame.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci, M. le député. Nous entamons maintenant la cinquième série d'interventions, et je vais céder la parole à Mme la députée de Joliette.

Mme Hivon : Merci beaucoup, Mme la Présidente. L'interpellation d'aujourd'hui, qui porte le titre du mirage du gouvernement de la CAQ en matière de services éducatifs à la petite enfance, porte effectivement très bien son nom, parce que, depuis trois ans, ce qu'on a, c'est un beau mirage de communication, d'opération de communication après opération de communication, mais, en parallèle, des actions qui se font constamment attendre et des résultats qui se font constamment attendre.

Et, franchement ça a culminé, ces belles opérations de communication, le 21 octobre dernier, là, le jour du dépôt du plan et du projet de loi du ministre, avec un premier ministre et un ministre qui nous disaient à quel point ils

étaient découragés que les choses n'avancent pas, à quel point il fallait que les choses se fassent rapidement, avec le premier ministre qui nous parlait que, lui, il voulait des projets, et je reprends ses mots, au plus sacrant pour maximiser l'effet de communication. Et là c'était comme si les gens qui étaient devant nous n'étaient pas les gens qui étaient au gouvernement précisément depuis trois ans, et qui avaient entre les mains tout le pouvoir de faire les choses pour que les projets se développent, et que les choses avancent, et que les dizaines de milliers de parents, de familles du Québec qui n'ont pas de places et qui ont été laissés en plan auraient pu avoir des réponses.

Et j'entendais le collègue de Dubuc, et, dans sa région même et dans son comté, dans sa circonscription, en 2019 et en 2020, il ne pouvait même pas y avoir de dépôt de projets pour toute la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, en 2020, et pour sa circonscription, en 2019, parce que, bien que c'était en rouge, le gouvernement n'a même pas ouvert les possibilités. Donc, quand j'entends dire que c'est donc formidable, tout ce qui s'est fait, je pense qu'il faut comparer vraiment avec la réalité les résultats. Et on est là pour voir qu'avec ces 51 000 familles qui attendent toujours une place, oui, on était plus dans mirage que dans l'action.

L'autre chose, c'est quoi, donc, la réponse du ministre à tous ces parents-là? Là, il nous dépose un plan pour l'avenir. Là, soudainement, tout va se faire. Évidemment, on va revenir à la question centrale des éducatrices et de la pénurie d'éducatrices, mais c'est quoi, sa réponse à tous ces parents-là qui attendaient des actions quand le gouvernement n'en avait que pour les maternelles quatre ans, comme si les 0-4 ans, ça, ça n'existait pas, puis que des parents qui avaient des enfants de 0-4 ans puis qui étaient sur une liste d'attente, ça n'existait pas?

Donc, c'est une question à laquelle on aimerait avoir des réponses. Et on aimerait aussi avoir des réponses à tous ceux qui s'inquiètent de la baisse de qualité qui se dessine dans le réseau. Au-delà de la réduction des ratios d'éducatrices qualifiées, parce qu'il n'y a pas eu d'action à cet égard-là non plus, depuis trois ans, là, avec le fait que la règle du 85 % de projets en CPE n'apparaît plus nulle part et ne tient plus, une autre question importante... Mais évidemment la question centrale, c'est aussi toute la question du rattrapage salarial massif qui doit être offert aux éducatrices, et aux intervenantes, et aux travailleuses de la petite enfance, et qui n'est pas au rendez-vous.

Alors, c'est assez incroyable, ce qu'on vit en ce moment, parce que le gouvernement, lui-même, de son propre aveu, a dit qu'il manquait 17 800 éducatrices, au bas mot, et on aimerait ça qu'il nous confirme le détail de ces chiffres-là. Et, pendant ce temps-là, il y a une négociation. Il y a une occasion de changer les choses pour que la rémunération soit enfin à la hauteur de l'importance et de la complexité du travail des éducatrices, mais aussi parce qu'il y a une désertion massive de la profession, qu'il y a un manque d'inscriptions dans la technique, qu'il y a une pénurie sans précédent, et parce que ce qui se joue dans le cadre de la négociation, ce n'est pas juste la réalité des travailleuses de la petite enfance, c'est tout l'avenir du réseau des services de garde. La cause qu'elles portent, ces femmes-là, en ce moment, elles la portent au nom de nous tous, la société québécoise, qui voulons voir ce joyau-là préservé, et qui voulons voir que les femmes peuvent continuer à être sur le marché du travail, que la conciliation famille-travail demeure une priorité, et que le développement régional économique du Québec ne souffrira pas de cette pénurie-là et de ce manque de rémunération là.

Et, quand on voit la déconnexion qui découle de l'offre qui est sur la table quand on nous parle d'un chiffre de 20 % qui toucherait une infime proportion, parce qu'elle exige 40 heures... Et elle envoie un message, en plus, extrêmement insultant, que les éducatrices, les travailleuses ne travaillent pas assez fort et qu'elles devraient, donc, faire le 40 heures quand la majorité des fonctionnaires de l'État ne font pas 40 heures, bien évidemment, et qu'ils ne sont pas avec des enfants au quotidien. Alors, moi, aujourd'hui, j'aimerais entendre le ministre s'engager que ces discours-là de dénigrement vont cesser et qu'il s'engage à un rattrapage massif.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Nous allons maintenant céder la parole à M. le ministre pour cinq minutes.

• (11 h 30) •

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Encore une fois, je suis en désaccord avec la députée de Joliette. Vous savez, lorsque le Parti québécois a créé le réseau, évidemment, l'intention était bonne, là, en 1997, et il y a énormément de travail qui a été effectué. C'est vrai. Et, oui, à ce moment-là, les femmes qui travaillaient dans le réseau gagnaient un salaire de misère, et il y a eu effectivement une bonification salariale, là, il y a une vingtaine d'années, une bonification importante, et moi, je salue ça. Évidemment, il fallait faire ça.

Mais la question que je pose à la députée de Joliette... Elle dit : Le gouvernement semble se réveiller après trois ans en disant : Bon, bien, il faut agir, il faut faire ci, il faut faire ça. Mais moi, j'ai envie de renvoyer un peu cette question-là à la députée de Joliette, en ce sens où... Où était-elle, en 2012, en 2013 puis en 2014, alors qu'elle siégeait au Conseil des ministres? Il n'y a pas de chantier qui a été lancé pour alléger la bureaucratie, par exemple. Ils sont arrivés et ils voyaient bien les dommages, là, qui avaient été causés depuis 2003, l'élection du gouvernement libéral, à l'époque de Jean Charest, jusqu'à leur arrivée. Il y avait beaucoup de mal qui avait été fait dans le réseau, et on savait, à ce moment-là, que les éducatrices ne gagnaient pas assez. Ça ne fait pas si longtemps que ça. Et qu'est-ce qu'ils ont fait? Est-ce qu'ils ont... Et la députée de Joliette me dit souvent : Vous n'aviez pas besoin d'attendre les négociations pour augmenter leur salaire, vous auriez pu le faire en 2018, quand vous êtes arrivés. Bon, 2012, 2013, 2014, est-ce qu'ils l'ont fait, faire le rattrapage salarial? Non. Est-ce qu'ils ont allégé la bureaucratie pour que les projets de CPE puissent aller rapidement? Aucunement. Zéro. Rien. Absolument rien. Est-ce qu'ils ont déposé un projet de loi pour dire : Nous, là, on va mettre un verrou maintenant, on va obliger les gouvernements à développer, c'est trop important? Non. Ils ont lancé un appel de projets, oui, mais, cet appel de projets là, les places n'ont jamais vu le jour parce qu'ensuite le Parti libéral a été élu puis a bloqué tout ça parce que ça coûtait trop cher.

Donc, encore une fois, je vais dire à la députée de Joliette... Et je sais, en tout cas, je pense bien, là, tu sais, qu'elle est sincère quand elle dit : Bien, il faut développer, et tout ça, mais je trouve que c'est assez particulier qu'alors

que tout notre réseau est derrière nous, que nos partenaires nous appuient, qu'on les a consultés, qu'on a cette force-là avec nous, la députée de Joliette ne soit pas en mesure non plus de nous dire : Bien, il y a du bon dans ce plan-là. Voici, on va travailler ensemble. Puis, oui, il y a des éléments à améliorer. Tout ce que j'entends de la députée de Joliette, ce sont des critiques à l'effet que ce n'est pas bon, à l'effet qu'on s'en va nulle part, à l'effet que ça a été long avant qu'on se réveille.

Moi, je l'invite, là — il y a des CPE dans sa circonscription qu'on est déjà allés visiter ensemble — qu'elle prenne le téléphone, qu'elle appelle les gens dans sa circonscription qui ont des projets de développement. Je ne connais pas exactement l'état de son comté, mais qu'elle les appelle et qu'elle leur demande si c'est normal que ça ait pris du temps, que ça ait pris plus de temps prévu, développer en temps de pandémie. Moi, je pense que peut-être que c'est une discussion qui ferait du bien pour replacer les choses. Les directeurs, les directrices de CPE qui développent, là, ce n'est pas le ministre de la Famille qui développe les projets, ce sont les directeurs, directrices de CPE. Ma job, c'est de leur donner les moyens d'y arriver. On leur donne les moyens, mais il y a eu une pandémie. Ça a été difficile pour eux de mener ces projets-là puis de le faire aussi rapidement. Il y en a beaucoup qui l'ont fait quand même. Mais nous, on va continuer, Mme la Présidente.

Et, encore une fois, les gestes parlent plus fort que les paroles. Les gestes parlent plus fort que les paroles. J'invite la députée de Joliette peut-être à faire la liste, là, 2012, 2013, 2014, ça pourrait être intéressant, qu'est-ce que le PQ a fait pour réparer les pots cassés quand il est arrivé puis qu'il a constaté le bordel. Donc, qu'est-ce qu'ils ont fait? Quelle est la liste des choses qu'ils ont faites?

Moi, je vous fais la nôtre. On est arrivés, on a aboli la contribution additionnelle. Ça, c'est des centaines de millions de dollars dans les proches des familles, mais c'est surtout aussi un vote de confiance envers nos CPE puis nos garderies subventionnées. On a relancé le développement du réseau 2011-2013 en bonifiant les sommes qu'on octroyait aux CPE, notamment, parce que la mise de fonds qui leur était demandée, elle était trop importante, les projets ne démarraient pas. Donc, c'est un geste concret qu'on a posé. On est passés de 17 étapes de construction d'un CPE à neuf. On a allégé ça. Ça a été souligné, ça a été applaudi. Les gens étaient heureux de ça sur le terrain.

On a bonifié de 30 % la subvention des responsables de service de garde en milieu familial. On est allés de l'avant avec une initiative de pouvoir ouvrir des places temporairement, dans des locaux temporaires, le temps que le CPE se construise ou que la garderie se construise, par exemple. Ça, c'était innovateur.

On offre un rattrapage salarial. Les négos ne sont pas finies, je comprends, il reste du travail à faire, mais on offre un rattrapage salarial à nos éducatrices dans nos installations. On veut se donner une obligation de développer dans le projet de loi que j'ai déposé. Ça ne s'est jamais fait.

On veut prioriser les enfants défavorisés. On a commencé à faire de la conversion aussi, 3 500 places pour que les enfants puissent avoir de meilleurs services, que les éducatrices soient mieux rémunérées.

Quel est le bilan du PQ entre 2012 et 2014?

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de Bellechasse pour cinq minutes.

Mme Lachance : Merci, Mme la Présidente. Comme je le disais plus tôt, la crise sanitaire qu'on a vécue a mis en lumière de nombreuses vulnérabilités de notre réseau. J'ai terminé ma première intervention en évoquant les raisons... structurelles, pardon, qui expliquent les départs et le déclin lent des milieux familiaux. J'aimerais y revenir, mais surtout j'aimerais souligner ce qu'a fait notre gouvernement pour contrecarrer ces vulnérabilités et ces départs.

D'abord, en juin dernier, le ministre a annoncé un plan de relance du milieu familial de 200 millions, comprenant un bouquet de mesures pour stimuler la création de places, tout évidemment en mettant un frein à la disparition de plusieurs de ces services. Ce plan a d'ailleurs été largement salué par le milieu, incluant les syndicats. Il comprend d'abord un incitatif de 3 500 \$ qui est désormais offert aux personnes qui veulent devenir responsables d'un service de garde en milieu familial. Aussi un soutien financier peut atteindre 6 000 \$... est offert aux responsables des services de garde en milieux familiaux qui offriront neuf places.

Enfin, on pourrait aussi parler du montant forfaitaire de 3 000 \$ qui a été versé cette année aux responsables de services de garde qui ont maintenu au moins six places subventionnées durant toute l'année complète. Pour les années suivantes, ce montant forfaitaire est remplacé par une augmentation considérable de la subvention aux services... aux responsables de services de garde familiaux. En effet, ma collègue, Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, ainsi que mon collègue le ministre de la Famille et la présidente de la Fédération des intervenantes de la petite enfance affiliée à la centrale syndicale... en fait, la FIPEQ-CSQ, Mme Valérie Grenon, ont annoncé ensemble une entente donnant lieu à une augmentation substantielle de la subvention accordée aux personnes responsables d'un service de garde en milieu familial subventionné. Ce que ça fait, c'est qu'à compter du 1er avril 2022 ce sont près de 16 % d'augmentation dont les responsables pourront bénéficier en reconnaissance de leur travail, évidemment, un travail essentiel qu'elles accomplissent chaque jour auprès de nos tout-petits. On ajoute à cette somme une somme de l'ordre de 85 millions de dollars en mai dernier.

Concrètement, Mme la Présidente, pour une personne responsable d'un service de garde qui s'occupe de six enfants, le revenu net passera de 38 238 \$ à 44 531 \$, qui plus est, si un poupon faisait partie des six enfants, ces sommes s'élèveraient à 47 221 \$. Cette majoration aura un effet positif sur le maintien, voire l'augmentation des services de garde en milieu familial dans l'ensemble... en milieux familiaux, pardon, dans l'ensemble des régions du Québec.

Si vous trouvez que c'est beaucoup, Mme la Présidente, bien, sachez que vous n'êtes pas seule. En effet, Mme Valérie Grenon, présidente de la FIPEQ-CSQ, parlait de cette somme comme d'une fierté immense, une vraie

tape dans le dos. Elle se réjouissait d'être enfin reconnue. Elle disait que le gouvernement venait de donner un coup de barre sérieux pour assurer l'avenir du service de garde en milieu familial. Je la cite : «C'est du jamais-vu. On n'a jamais vu ça.» C'est le genre d'augmentation que réclamait... qui était réclamée pendant... depuis des années, Mme la Présidente, puis il a fallu attendre notre gouvernement pour que ça se fasse, le gouvernement de la CAQ.

Ce plan de relance est aussi soutenu par des allègements administratifs, législatifs et réglementaires majeurs tant demandés par le milieu. Le ministre de la Famille aura eu... aura, pardon, l'occasion, au cours des prochaines semaines, de détailler la liste de ces allègements, dont j'en ai mentionné quelques-uns. L'ensemble de ces actions montre le sérieux de notre démarche.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je vais profiter des quelques secondes qu'il me reste pour solliciter, sans hésiter, la collaboration des oppositions dans le cadre des consultations particulières et de l'étude détaillée, évidemment, du projet de loi n° 1, que le ministre a tout récemment déposé, parce que c'est ensemble qu'on va arriver à faire une différence pour toutes les personnes, toutes les femmes, principalement, qui s'occupent, qui sont responsables de milieux familiaux. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous sommes maintenant à la dernière série d'interventions. Je cède la parole au député de LaFontaine pour 45 secondes.

• (11 h 40) •

M. Tanguay : Merci, Mme la Présidente. Nos règles sont ainsi faites qu'il me reste 45 secondes. Après, le ministre aura 10 minutes pour conclure, et moi, je conclurai, pour ma part, après, pour un autre 10 minutes.

Alors, pour les 30 secondes qu'il me reste, j'aimerais entendre et interpeler le ministre une dernière fois. Les éducatrices, elles le disent, là, elles n'ont pas eu de réponse sur leurs conditions de travail. Les éducatrices... le ministre dit : Tous nos partenaires sont derrière nous, tout le réseau est derrière nous. Les éducatrices, est-ce qu'il sent qu'elles sont derrière lui ce matin? Je ne pense pas. Les éducatrices sont en grève, sont dans la rue, nous écoutent et sont déçues que le ministre ne commente pas de façon tangible, par exemple, pourquoi du 40 heures, alors qu'elles sont épuisées après 35, 36 heures.

Conclusions

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Nous sommes maintenant aux dernières interventions pour la conclusion. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Mathieu Lacombe

M. Lacombe : Merci, Mme la Présidente. Donc, il y a beaucoup de choses qui ont été dites, et il y a d'autres choses qui seront dites après moi par le député de LaFontaine, notre collègue qu'on aime beaucoup. Donc, si, pour ma part, je fais peut-être un résumé, un compte rendu du plan de match du gouvernement, bien, j'ai envie de dire aux gens qui nous écoutent, aux Québécois, aux Québécoises, que ce qu'ils ont devant eux, c'est un gouvernement qui, pour la première fois depuis une vingtaine d'années, veut vraiment régler le problème et veut s'assurer que chaque enfant, au Québec, puisse avoir une place.

Vous savez, je dis souvent, il y a beaucoup de partis politiques, en campagne électorale, qui ont promis ça, un enfant, une place, on va y arriver, on va le faire. Il y a des partis qui ne se sont même pas donné cette peine-là, là. Je regardais encore, là, récemment les plateformes électorales de Québec solidaire, du Parti libéral puis du Parti québécois...

Parce que je vous avoue qu'à un moment donné, quand on a présenté ça, on a 45 mesures là-dedans, et tout ce qu'on entend, c'est du négatif, là. Moi, je n'ai entendu aucun des trois collègues, aujourd'hui, nous dire : Aïe! ça, c'est bon, ça, c'est bon, ça, je suis un petit peu moins d'accord. Donc, je comprends qu'ils sont en désaccord à peu près avec tout ce qui est là-dedans.

Là, je me suis dit, bien : Mais qu'est-ce qu'ils proposaient, au juste? Tu sais, peut-être qu'on est en dessous de leurs attentes, peut-être qu'on livre... on est moins ambitieux qu'eux souhaitaient. Puis je suis allé revoir leurs plateformes électorales. Et Québec solidaire, c'était chiffré, il y avait des places. Ceci dit, on est beaucoup plus ambitieux. Ce qu'on propose est encore plus important. Mais il n'y avait rien, par exemple, pour le rattrapage salarial. Il n'y avait pas un cent, là. C'était zéro, zéro. Donc, eux-mêmes se présentaient devant les électeurs en n'ayant aucun argent disponible, là, pour faire du rattrapage. Ils avaient mis leurs priorités ailleurs, puis c'est correct. Ils ont fait l'élection là-dessus, les Québécois les ont jugés, ils ont été élus dans leurs circonscriptions.

Mais, vous comprenez, je suis allé feuilleter ça parce que je me disais : À un moment donné, ça ne se peut pas que ce soit juste négatif, tu sais. Donc, pourquoi est-ce qu'on est si en dessous de leurs attentes que ça? Mais là j'ai été surpris.

Donc là, je comprends, on fait de la politique, Mme la Présidente. C'est normal. Leur rôle, c'est de nous critiquer. Ce n'est pas de nous dire qu'on est beaux, qu'on est bons et qu'on va être capables, c'est de nous pousser dans nos retranchements pour qu'on améliore. Ce n'est pas toujours facile, ce n'est pas toujours agréable, hein, parce qu'à un moment donné on a l'impression, puis les Québécois ont cette impression-là aussi, qu'on est toujours en train de se chicaner, alors que, dans les faits, on est capables, là, de travailler ensemble, et tout.

Et moi, vous savez, je suis sûr, là, c'est sûr, sûr, sûr, Mme la Présidente, que le député de LaFontaine... bien, lui, je ne le sais pas, parce qu'effectivement il a déposé un projet de loi avec un ou deux articles, là, puis, tu sais, on ne sait pas ce qu'il pense du guichet unique, on ne sait pas ce qu'il pense des enfants défavorisés, on ne sait pas ce

qu'il pense... mais, malgré tout, je suis certain qu'il y a au moins quelques mesures là-dedans avec lesquelles il est d'accord, mais... il ne nous le dit pas, mais je suis sûr, sûr et certain, députée de Sherbrooke, députée de Joliette aussi. Mais, bon, on fait de la politique. Donc, ce qui transparaît, c'est que ce n'est pas bon, le gouvernement est méchant, le gouvernement ne sera pas capable, le gouvernement est incompetent, il faut changer de ministre, il faut... nous, on ferait dont mieux.

Ceci dit, j'accepte ça, Mme la Présidente, puis on va travailler avec leurs commentaires. Il faut qu'il y en ait. Là, je n'en ai pas député de LaFontaine. Moi, je souhaite, je vous le dis, là, Mme la Présidente, je souhaite qu'il y en ait, des suggestions, parce qu'à part améliorer les conditions de travail des éducatrices — ça, on est d'accord avec ça, on est en train de le faire — et consacrer le droit des enfants d'avoir une place — ce qu'on fait, dans notre projet de loi, avec l'article qui dit qu'on est obligés de développer quand il y a des besoins — à part ça, il n'y a aucune suggestion. La députée de Sherbrooke en avait fait quelques-unes dans un document à un certain moment. Il y en a là-dedans avec lesquelles on était d'accord, il y en a d'autres avec lesquelles on n'était pas d'accord. La députée de Joliette non plus, on ne l'a pas vraiment entendu nous faire des suggestions. Mais j'aimerais collaborer avec eux. C'est un projet de loi important.

D'ailleurs, on attend toujours, là. Le Parti québécois doit nous transmettre la liste des groupes qu'ils souhaitent entendre en consultations particulières. Donc, moi, je souhaite qu'on puisse aller rapidement. Je les invite à collaborer avec nous pour qu'ensemble, là, on puisse livrer ce projet de loi là. Puis je suis ouvert, je suis ouvert à faire des compromis, je suis ouvert à leurs idées, mais encore faut-il qu'on l'étudie, ce projet de loi là. Et moi, je veux qu'on arrive à une entente, là, et qu'on puisse démarrer cette étude-là rapidement.

On va aller de l'avant, Mme la Présidente, en créant suffisamment de places pour tous les enfants du Québec, ça, c'est clair. Il en manque 37 000. On va se donner une obligation aussi. Ça ne s'est jamais fait. Il n'y a plus un gouvernement, si mon projet de loi est adopté, qui va pouvoir dire aux Québécois qu'il n'investit pas en petite enfance parce que ça coûte trop cher. On va avoir une obligation, comme État, comme gouvernement, de créer ces places-là quand les parents, les enfants en ont besoin. Je suis fier de ça, je suis fier de la proposition qu'on fait. J'espère qu'on va pouvoir y travailler.

Ensuite, les communautés autochtones, il ne faut pas les oublier non plus. Avec ce qu'on propose dans nos mesures, bien, on veut s'adapter aussi à leurs réalités socioculturelles dans leurs milieux. Parce qu'eux aussi on souhaite qu'ils puissent avoir une place pour chacun de leurs enfants et que ces places-là reflètent aussi leurs cultures puis les valeurs de leurs communautés.

Ensuite, qu'est-ce qu'on veut? Bien, on veut accroître l'efficacité du réseau pour mieux le développer. En ce moment, le ministère de la Famille manque d'outils, manque d'outils. Et j'entendais, ce matin... on me rapportait parce que je n'ai pas pu l'écouter, mais on me rapportait le point de presse du député de LaFontaine, où il critique, je pense, le gouvernement, qui veut se donner trop de pouvoir avec le projet de loi n° 1. Écoutez, c'est ce que les gens nous demandent, sur le terrain, d'être capables d'agir. Les parents, là, ils sont tannés du processus d'admission du guichet unique, ils veulent que le gouvernement prenne ça en main. Les parents sont tannés de voir des projets qui ne se concrétisent pas. Ce qu'ils veulent, là, c'est que ça se concrétise, effectivement, au plus sacrant. Donc, si c'est le gouvernement qui doit initier un projet, bien, on souhaite pouvoir le faire avec le projet de loi.

Autre objectif : contribuer à une plus grande équité financière entre les familles. On est le premier gouvernement, depuis le début des années 2000, qui dit : On va en transformer, des garderies à 40 \$, 50 \$, 60 \$ par jour en garderies à 8,50 \$. Les autres gouvernements disaient : Non, non, non, il faut développer des places, des nouvelles places. Bon, moi, je pense qu'on est capables de faire les deux en même temps. Donc, on va y arriver. On a déjà un projet de 3 500 places, puis on va en faire le bilan cet été, et on va modifier aussi le crédit d'impôt à la mise à jour économique. Ce n'est pas habituel, mais on l'a dit d'avance, qu'on allait effectuer une modification du crédit d'impôt.

Ensuite, parmi nos autres mesures, consolider la garde en milieu familial. C'est audacieux quand même, dans un contexte comme celui qu'on connaît, de dire, bien, on veut que les gens qui ont de la garde non reconnue, désormais, obtiennent un permis de la part du ministère de la Famille. Ça prend un permis, au Québec, pour vendre de la crème glacée ou pour faire du toilettage de chien. Je pense que la moindre des choses, quand on s'occupe de ce qu'on a de plus précieux, nos enfants, c'est que ça prenne aussi un permis. On va améliorer aussi leurs conditions en allégeant certaines choses qu'ils nous ont demandées sur le terrain. On a augmenté leurs conditions de travail en augmentant le montant de la subvention qu'on leur verse. On l'a dit, on l'a répété, c'est historique, c'est plus de 30 % de bonification, Mme la Présidente.

Ensuite, ça fait le pont avec l'autre objectif, c'est notre cinquième, il faut s'assurer d'avoir suffisamment d'éducatrices qualifiées dans notre réseau. Pour y arriver, il faut mieux les payer. On est d'accord là-dessus, on est tous d'accord. Donc, les oppositions peuvent bien nous affubler de tous les qualificatifs qu'ils voudront bien, le député de LaFontaine, qui en fait une croisade, défonce une porte ouverte. Et, comme le veut maintenant l'expression, loin de moi l'idée de susciter une autre éruption du volcanique député de LaFontaine, mais ses critiques ne sont pas fondées parce qu'on y va, on y va, de l'avant, avec un rattrapage salarial.

Et on va aussi mettre en place, et ça, c'est déjà commencé, les parcours travail-études, notamment pour les jeunes et moins jeunes, je le dis souvent, là, qui souhaiteraient s'intégrer à notre réseau.

Et finalement, le sixième objectif de notre grand chantier, bien, c'est de remettre l'égalité des chances au cœur de notre action. Encore une fois, il faut le faire, parce que ça fait 25 ans que le réseau se construit, il n'est toujours pas terminé, et, à travers ces années-là, il y a eu un glissement. C'est un programme merveilleux, dans lequel on a investi 2,7, 2,8 milliards de dollars par année. C'est un programme qui constitue un des meilleurs outils au monde pour assurer le développement des tout-petits puis assurer aussi la présence des femmes sur le marché du travail.

Grâce à nos services de garde, la proportion des femmes sur le marché du travail est passée à 87 % au Québec. On est seulement deux points de pourcentage derrière les meilleurs au monde, en Suisse, les Suissesses. Donc, on a de quoi être fiers de ça pour le développement de nos tout-petits aussi.

Mais, dans les milieux les plus défavorisés, alors que, dans la population, en général, on est à 27,7 % des enfants qui commencent la maternelle avec au moins une vulnérabilité dans un de leurs cinq domaines de développement, bien, dans les milieux défavorisés, on est à 33 %, 1 enfant sur trois. Les enfants qui viennent des familles dont le revenu familial est de plus de 200 000 \$ sont surreprésentés dans les quartiers les plus pauvres de Montréal, dans nos CPE, par rapport aux mêmes enfants, dans les mêmes quartiers, dont les familles gagnent moins de 50 000 \$. C'est inacceptable. On met trop d'argent dans ce programme-là pour qu'il ne serve pas à ce qu'il devrait servir. Dans le projet de loi qu'on propose, bien, il y a un article qui dit : Dorénavant, on mettra la priorité sur les enfants défavorisés. Évidemment, on ne veut pas faire de ghetto non plus. On aura l'occasion d'en reparler au cours de l'étude du projet de loi, mais...

Je termine en disant : c'est un plan qui est ambitieux, 45 mesures, ça représente des investissements, et on fera le bilan complet après la mise à jour économique, qui tourne autour de 1 milliard de dollars de plus par année de façon récurrente. Moi, j'ai besoin des oppositions. Les parents du Québec ont besoin des oppositions pour travailler dessus.

• (11 h 50) •

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de LaFontaine, également pour une période de 10 minutes.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Alors, Mme la Présidente, c'est mon dernier bloc. Notre interpellation va se terminer là-dessus. Je me réserverais de demander des suggestions de titres de films des éducatrices et des intervenantes qui, dans les cinémas ou à la maison, ont eu l'occasion d'écouter le ministre, interpellé à plusieurs reprises. Je pense qu'il a eu cinq occasions, là, au moins, si ce n'est pas plus, de répondre de ce qui est demandé, de répondre au cri du coeur des éducatrices et des intervenantes, alors je me garderai, Mme la Présidente, de faire un sondage sur comment qualifieraient-elles le... par un titre de film, ce qu'elles ont entendu aujourd'hui. Ce n'était pas un film drôle. Ce n'était pas un film d'espoir.

Et les commentaires que nous avons reçus, Mme la Présidente, parce que 92 %, en direct, jugent sa conclusion, et je le dis en tout respect, très mauvaise. Ça se dit, ça, c'est parlementaire. Sa conclusion est qualifiée, à 92 %, de très mauvaise. Je cite : «M. le ministre, Mme la Présidente, vous ne vous adressez ni à votre réseau ni à vos éducatrices, qui vous regardent en direct. Vous nous prouvez à quel point vous ne nous considérez pas. Vous n'offrez aucune réponse aux questions sur nos conditions de travail.»

Une autre écrit en direct : «Aucune réponse claire et précise sur nos conditions de travail. La porte était grande ouverte. Il n'a pas saisi l'occasion de répondre concrètement sur les gestes qu'il posera. Encore et toujours, il répète de se rappeler de ce qui a été fait.»

Et dernier commentaire, Mme la Présidente : «N'importe quoi. Vous ne répondez aucunement à comment vous allez améliorer nos conditions de travail. On veut des actions, des vraies et maintenant. Vous répétez toujours la même cassette.» Fin de la citation.

Mme la Présidente, l'occasion était donnée aujourd'hui, il avait une occasion en or de s'adresser à celles et ceux, surtout celles, à 97 % des femmes, qui tiennent le réseau à bout de bras. C'est un réseau qui est au féminin, le réseau des services de garde, éducatrices, intervenantes. Et le ministre avait une occasion en or de leur dire, au-delà de, oui, on vous considère, oui, on veut valoriser votre profession, avait l'occasion de dire : Bien, écoutez, les conditions de travail, on a compris. Après un an et demi d'une entente qui est échue, on a compris et on va faire en sorte de donner suite à vos demandes qui sont tout à fait légitimes.

Des témoignages que l'on a entendus, Mme la Présidente, là, des cris du coeur sur le terrain, celles et ceux qui s'occupent... puis le ministre, ça, le conçoit, il l'a dit, puis il a raison, puis je suis d'accord avec lui, qu'il n'y a pas métier plus important que de s'occuper de nos tout-petits. Elles le font à la journée longue. Et ça, c'est demandant. On les aime, nos tout-petits. On en a, des enfants, c'est demandant. Puis, quand tu es fatigué, quand tu es à bout, ne viens pas me redemander de rajouter cinq heures sur mon 35 heures, je vais casser. C'est ça, le message qui est envoyé.

Le ministre dit : Bien, vous savez, on fait notre possible. Puis ses collègues de la CAQ ont répondu à l'unisson : On fait notre de possible, on fait de notre possible, mais il y a la pandémie, comprenez qu'il y a la pandémie. Mme la Présidente, la pandémie n'empêche pas le ministre de considérer que 40 heures semaine, ça ne tient pas la toute, et de payer 50 \$ en prime et non en salaire, la pandémie ne l'empêche pas de donner ça en salarial, s'il veut se rendre à ce niveau-là. La pandémie n'empêche le ministre de mettre la main dans ses poches. La pandémie n'empêche le ministre... Parce qu'ils l'ont signé sous la pandémie, le 6 milliards du fédéral. C'est 1,2 milliard par année sur cinq ans. Ça ne l'empêche pas, la pandémie, de dire : Bien, 100 % de ça va aller dans le réseau, 100 % de ça va faire en sorte que les promesses que l'on fait vont tenir la route.

Là, c'est une nouveauté ce matin : c'est la faute du réseau, c'est la faute des libéraux, là c'est la faute de toutes les oppositions. J'ai entendu le ministre, un peu plus tôt, dire : Je suis allé voir les plateformes électorales du Parti libéral, de Québec solidaire puis du Parti québécois. Puis honnêtement il a été déçu, je résume, il dit il a été déçu parce qu'il n'y avait pas d'ambition, parce qu'il n'y avait pas de vision.

Bien, la promesse de la Coalition avenir Québec par le premier ministre, à l'époque chef de la Coalition avenir Québec, il l'est toujours, et qui est premier ministre, c'était de faire en sorte d'éliminer, par les maternelles

quatre ans... de créer 50 000 places dans les maternelles quatre ans et de faire en sorte que tous les tout-petits aient une place en service de garde. C'était ça, la promesse, éliminer la liste d'attente en service de garde. Alors, je veux bien croire que, lui, son ambition, elle était au plafond, elle était très élevée, mais le bilan...

Et il l'a dit aujourd'hui : Vous me jugerez sur le bilan. Le bilan, aujourd'hui, Mme la Présidente, c'est qu'il y a, en bout de piste, à l'heure où on se parle, 14 000 places de moins dans le réseau des services de garde, 14 000 places de moins dans le réseau des services de garde qu'il y en avait lorsqu'ils sont arrivés il y a plus de trois ans au pouvoir. Ce n'est pas compliqué, tout le monde comprend à la maison. Ils en ont créé 3 000, 1 000 par année, subventionnés. Ça, c'est en CPE, puis ça, c'est en garderie privée subventionnée. Il en a créé 3 000 par année. Pendant ce temps-là, il y en a 17 000 qui se sont fermées, des places, en milieu familial, 17 000.

Puis on se rappellera des négociations très ardues, très difficiles en 2019. Quand on leur disait, calculatrice à la main : Ils gagnent moins que le salaire minimum, encore une fois, ça aura pris une éternité au gouvernement pour agir et réagir. Puis qu'est-ce qui est arrivé? Celles qui, en février en 2019, le disaient à 47 % : On est épuisées, là, arrêtez, là, pensez, oui, au salarial, mais à nos conditions de travail, la moitié disait : Moi, je vais quitter d'ici trois ans. Il y en a beaucoup qui ont quitté. Encore aujourd'hui, Mme la Présidente, il y a des places qui se ferment.

Des places qui se ferment aussi dans les garderies privées non subventionnées. Le ministre a dit : Pour eux, pour les stabiliser, les garderies privées non subventionnées, pour les stabiliser, on va faire de la conversion. Il y a beaucoup de places, Mme la Présidente, qui sont vides aujourd'hui dans les garderies privées non subventionnées parce que... évidemment, il y a la pénurie de main-d'oeuvre, mais parce qu'également la conversion fait en sorte que ces places-là, plutôt que d'y aller de 3 500 à coup de 1 750 par année, il devrait en mettre beaucoup plus pour consolider le réseau, faire en sorte que les garderies privées non subventionnées ne ferment pas, parce que, quand une place ferme, Mme la Présidente, c'est important de voir que ça impacte sur tout le réseau, de un. De deux, faire en sorte que des parents aient un plus large accès à des places à 8,50 \$, ça, ça serait nous parler réellement de l'avenir, Mme la Présidente.

On nous a accusés du Parti libéral d'avoir déposé un projet de loi qui a juste un article. Un article, Mme la Présidente — excusez du peu — qui ferait en sorte que, les services de garde, ça serait comme une place, par exemple, au primaire. Vous avez un enfant d'âge d'aller au primaire, il va avoir une place. Il n'y aura pas de ni ci ni ça, il n'y aura pas de question, il n'y aura pas de liste d'attente. Ça, c'est un article extrêmement important. Un article — et on l'a dit et redit — qui ferait en sorte et qui nécessiterait d'investir le 6 milliards d'Ottawa. Le 6 milliards d'Ottawa va tomber dans les poches du premier ministre, va tomber dans les poches du Québec, le 6 milliards. Il l'a dit, ça ne sera pas l'entièreté de ce montant-là qui sera investi dans les services de garde, il y a d'autres priorités. Je comprends que l'État a des priorités multiples, mais ce 6 milliards-là, Mme la Présidente, est plus que jamais requis, plus que jamais requis pour nos services de garde, pour les parents également.

On n'a pas eu l'occasion de parler de façon plus directe et plus complète des magnifiques mouvements qui ont vu le jour sous le gouvernement de la CAQ. Ma place au travail, plus de 10 000 parents qui notamment sont des parents dont le nom de leur enfant est sur la liste d'attente, Ma place au travail. Vous vous rappelez, on a déposé, cette année, une pétition signée par près de 19 000 signataires qui dit : Occupez-vous de développer les places. 3 000 en trois ans, 1 000 par année, ce n'est pas assez. Aujourd'hui, le ministre, main sur le coeur, nous dit : Croyez-nous, dans deux ans, on va en faire 37 000. Là, là, la promesse... pas la promesse de l'élection de 2018, 50 000, pas la promesse, Mme la Présidente, de faire 13 500 places, top chrono, dans 18, 24 mois, deux ans, en février 2019, le délai échu en février 2021, c'était 2 000 places. Là, c'est une promesse, croyez-nous, là, croyez-nous.

Et le ministre, quand il dit : On a réglé le problème... il le disait en mars de cette année : On a réglé le problème. Aujourd'hui, sans projet de loi, en mars 2021, il disait : Je suis passé de 17 à neuf étapes dans mon ministère. Et, dans son tableau, qu'il a dit qu'il était effectif maintenant, il dit qu'il peut les créer, les places, dans 24 mois, dans deux ans. Mais force est de constater, Mme la Présidente, que ce n'est pas ce qui arrive. Il avait promis, pour cette année, 5 000 à 7 000 places. Cette année, il en aura fait à peine 1 000, places. Alors, en ce sens-là...

Et les témoignages de parents. Un autre mouvement fantastique — puis indirectement on a parlé des éducatrices, on a parlé d'eux en parlant des éducatrices et des intervenantes — c'est Valorisons ma profession. Valorisons ma profession et Ma place au travail. Les parents, les parents appuient le mouvement de grève présentement et espèrent, un jour, Mme la Présidente, que le réseau va arrêter de se résorber. Il faut réellement que le gouvernement y voie. Merci.

La Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci. Compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci, tout le monde.

(Fin de la séance à 12 heures)